

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 310 88, tél. adm. et publ. (039) 310 87 CCP 23-313
Lausanne: Saint-Pierre 1 tél. (021) 22 69 10 CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 42 40, CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4.50, 3 mois Fr. 13 — 6 mois Fr. 25.—, 1 an Fr. 50.— LE NUMÉRO 30 ct Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

Pour une politique du logement efficace CRÉATION D'UN FONDS PUBLIC D'INVESTISSEMENTS

III*

INCIDENCE DES PRÊTS SUR LES LOYERS

Nous avons calculé l'incidence des prêts sur les loyers en partant d'un cas réel d'un bâtiment-tour construit en 1966 avec l'aide des pouvoirs publics, selon la législation cantonale vaudoise actuellement en vigueur (les taux et les prix ont été ajustés aux conditions actuelles). D'autre part, il a volontairement été fait abstraction d'un intérêt sur les prêts chirographaires de la Confédération.

Le loyer annuel est déterminé par pièce (charges totales divisées par le nombre de chambres), soit (par an et par pièce):

a) sans aucune aide, 1930 fr.; b) uniquement avec le prêt chirographaire de la Confédération, 1730 fr.; c) avec l'aide du canton et de la commune (terrain mis gratuitement à disposition par la commune, sous forme de droit

de superficie; prise en charge d'une partie des intérêts, par moitié entre le canton et la commune; cautionnement du prêt hypothécaire en premier rang par la commune), 1340 fr.; d) avec l'aide susmentionnée, plus prêt chirographaire de la Confédération, 1220 fr.

Ainsi, nous constatons que l'aide que nous préconisons, s'ajoutant aux aides cantonales et communales (lettres c et d) permettrait d'abaisser les loyers de 120 fr. de plus par an et par pièce; l'écart résultant entre une construction bénéficiant uniquement du prêt de la Confédération et une construction ne bénéficiant d'aucune aide (lettres a et b) est de 200 fr. par an et par pièce, ce qui représente, en moyenne, pour un ménage de trois personnes, une économie de 600 fr. par an, sans tenir compte des aides cantonales et communales existantes, et qui ne sauraient disparaître.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES POUR LA CONFÉDÉRATION

Toujours selon les mêmes calculs, il ressort que les prêts de la Confédération seraient en moyenne de 2400 fr. par pièce, soit 7200 fr. par appartement de trois pièces. Sur cette base, l'investissement correspondant à la construction de 10 000 logements par an, serait le suivant:

Nombre de logements construits (moyenne de trois pièces) bénéficiant d'un prêt chirographaire de la Confédération, 10 000 par an, soit un investis-

sement correspondant à 72 millions de francs. Nombre de logements construits (moyenne de trois pièces) bénéficiant d'un prêt chirographaire de la Confédération, 50 000 en cinq ans, soit un investissement correspondant à 360 millions de francs.

Ainsi que nous l'avons relevé plus haut, ces prêts devraient être accordés sans intérêt; dès lors, la charge correspondante à supporter par la Confédération, au taux de 6% l'an, serait de 64,8 millions de francs pour les cinq premières années, soit une moyenne de 13 millions de francs environ par an.

Si l'action devait être limitée à une durée de cinq ans, la charge d'intérêt à supporter par la Confédération, dès la sixième année jusqu'à la vingtième année, serait de 21,6 millions de francs par an (les prêts n'étant remboursables qu'à partir de la vingt et unième année).

Toujours sur la base de ces mêmes chiffres, on peut affirmer que l'effort financier demandé à la Confédération est insignifiant, car en fait, il s'agit avant tout d'une immobilisation temporaire de capitaux destinés à retourner dans la caisse fédérale, seul le prix de revient de ces capitaux étant supporté par la Confédération, qui, de surcroît, dispose de toutes les garanties nécessaires quant à la récupération des fonds prêtés, grâce au droit d'emption.

A. BUSSEY, conseiller national.

* Voir nos numéros des 1er et 2 juillet.

Le Conseil fédéral au R. J.: « Votre plan est dépassé ! »

La réponse du Conseil fédéral au mémoire remis en décembre par le Rassemblement jurassien aux présidents des Chambres fédérales (qui l'avaient transmis au gouvernement) a été publiée jeudi matin. Le Conseil fédéral y précise la différence entre médiation et arbitrage, et ajoute que les membres de la Commission des bons offices « ne se sont jamais considérés comme des experts au service du Gouvernement bernois ». D'ailleurs, écrit encore le Conseil fédéral, le plan du Rassemblement jurassien du 24 novembre 1969 est « dépassé », les nouvelles dispositions constitutionnelles ayant été acceptées dans le canton de Berne, y compris par les Jurassiens.

Lire en cinquième page

LA JOURNÉE EN SUISSE

HÔTES DE MARQUE

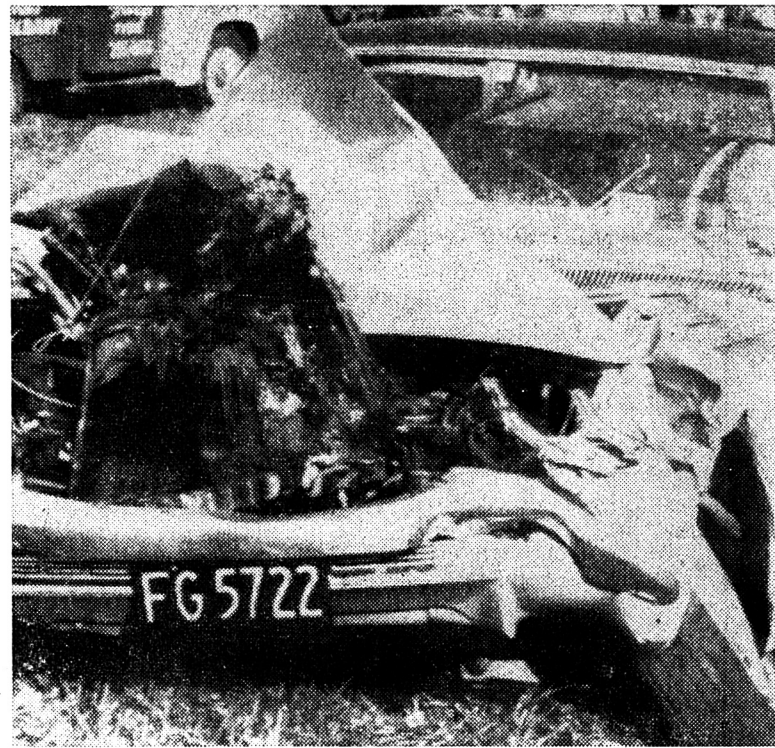
Notre pays accueille des hôtes de marque: U. Thant, secrétaire général de l'ONU, arrive aujourd'hui à Genève où il suivra les travaux du comité de coordination de l'ONU, ouvrira la session du Conseil économique et social et participera au 25^e anniversaire des Nations Unies, lundi. Il aura en outre des entretiens avec H.-P. Tschudi et P. Graber. Bruno Kreisky, chancelier autrichien, est arrivé ce matin en Suisse pour une visite officielle de deux jours. Enfin, le sous-secrétaire italien aux Affaires étrangères, M. Bemporad, et l'ambassadeur Caboni, directeur de l'émigration, sont depuis hier en visite officielle en Suisse où ils s'entretiennent avec les autorités et les milieux intéressés des problèmes des travailleurs italiens.

A Lausanne, les Editions Rencontres — qui se restructurent en se centrant davantage sur la France — suppriment 49 postes de travail, pour des motifs de rationalisation et d'économie. Que n'ont-elles pas eu la chance d'éditer le « petit livre rouge des écoliers », ce « best-seller » qui scandalise la Suisse allemande au point que le Ministère public fédéral a décidé de saisir à la frontière tous les exemplaires qu'il pourrait (le bouquin vient du Danemark, où son éditeur doit être en train de faire fortune).

A Berne, un groupe d'étudiants en sociologie occupe, depuis mercredi, et avec la tolérance de la direction, le rez-de-chaussée de l'Institut de sociologie; ils estiment que l'enseignement est insuffisant et la recherche quasi inexistante, ce que le doyen et la direction démentent.

Hier matin, une banque de Biberist avait été « soulagée » de 300 000 fr. en billets par un « spécialiste » qui avait opéré de nuit et qui a disparu sans laisser de traces. Signalons enfin que durant la même nuit de mercredi à jeudi, une serveuse de Neuchâtel, M^{lle} Danièle Decorvet, 27 ans, a été tuée à Anet (BE): elle avait pris place, avec deux amies, dans la voiture d'un jeune Biennois de 20 ans, qui a commis un excès de vitesse et a perdu la maîtrise de sa machine. Une deuxième auto-stoppeuse a été grièvement blessée, tandis que la troisième, le conducteur et un cinquième passager s'en tiraient sans mal.

Mauvaise journée pour le F.-C. Zurich en Océanie



Le F.-C. Zurich, qui poursuit son tour du monde, a subi sa première défaite à Auckland. Le vainqueur de la coupe suisse a été battu par la formation locale par 3-2. Peu avant cette rencontre, quatre joueurs zurichois ont été victimes d'un accident de la circulation alors qu'ils se trouvaient à bord d'une voiture. Si Quentin, Iten et Steiger sont sortis indemnes de cet accident, il n'en a pas été de même pour l'Allemand Georg Volkert, qui n'a pas pu poursuivre le voyage vers Tahiti. Volkert rentrera directement en Suisse lorsqu'il sera rétabli. Notre photo: la voiture des footballeurs.

FINANCER LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS Une délégation du PSS au Palais fédéral

Les mesures prises par le Conseil fédéral pour limiter l'accroissement des crédits bancaires se répercutent dangereusement dans le secteur du financement de la construction des logements. Si la couverture financière des constructions en cours est encore assurée, il n'en va pas de même pour les projets à réaliser ultérieurement. Un ralentissement dans le rythme d'édification de logements neufs aura des conséquences extrêmement graves sur un marché locatif déjà déséquilibré.

De plus, l'évolution des marchés de l'argent sur le plan international, notamment celle de l'euro-marché, va encore provoquer une hausse de l'intérêt en Suisse et, par le biais de l'intérêt hypothécaire, une augmentation des loyers. Ceci au moment où les mesures d'exception protégeant les locataires vont définitivement disparaître.

Au vu de cette évolution alarmante, le Parti socialiste a demandé au Conseil fédéral de recevoir une délégation présidée par M. Jean Riesen, conseiller national et composée de Pierre Wyss-Chodat, député, de Lucien Tron-

chet, secrétaire syndical, Genève; de Bernard Meisoz, député, Lausanne; Otto Nauer, administrateur de l'«Allgemeine Baugenossenschaft» Zurich. Le gouvernement fédéral était représenté par M. Nello Celio, ministre des Finances, M. F. Berger, délégué à la construction de logement et d'autres fonctionnaires supérieurs.

A la fin de cet échange de vues, M. Nello Celio, conseiller fédéral, donna l'assurance que les services compétents allaient examiner la possibilité d'une libération supplémentaire de capitaux dont l'affectation serait réservée uniquement aux logements. Le problème des dispositions légales sur le placement des capitaux des compagnies d'assurances sera aussi étudié dans le sens de l'éventualité d'un soutien plus fort à la construction d'appartements.

DENTISTES ET MÉDECINS TROP CHERS

Dans un récent article de la « Tribune de Lausanne », notre confrère Théo Bouchat a mis en évidence l'action d'une habitante de Coire, M^{me} Gantenbein, qui, faisant usage du droit de pétition, garanti par la Constitution, a adressé deux lettres au président du Conseil national. Elle y exprimait — nous citons notre confrère — « quelques considérations générales sur le coût des traitements dentaires en Suisse en se fondant sur le cas d'un dentiste qui avait demandé à son client 490 fr. pour le remplacement d'une couronne sans traitement de racine, ce qui est particulièrement élevé » et elle insistait « sur la nécessité de lutter contre l'augmentation des prix dans ce domaine ».

La Commission des pétitions a non seulement accepté cette requête, mais elle a encore invité le Conseil fédéral à présenter un rapport détaillé touchant les problèmes qui se posent au sujet des honoraires de certains dentistes ou médecins.

Il est regrettable que les autres grands journaux n'aient pas insisté, eux aussi, sur cette pétition. Il s'agit là, en effet, d'un problème particulièrement aigu et qui touche, avant tout, les classes modestes et moyennes de notre population.

Après l'initiative Schwarzenbach on s'est étonné du divorce qui était apparu entre nos autorités et le peuple. Voilà un point extrêmement sensible où ces autorités pourraient rapidement prendre des mesures propres à faire disparaître les abus de plus en plus fréquents.

B.

A PROPOS...

Du discours de clôture prononcé au dernier congrès de la VPOD par le camarade Max Arnold, j'extrait ces lignes, qui me paraissent plus qu'intéressantes:

« L'avenir des hommes n'a jamais été aussi menacé qu'aujourd'hui. Et c'est ce qui nous amène à nous poser cette question: Nos enfants connaîtront-ils encore la plénitude de la vie? »

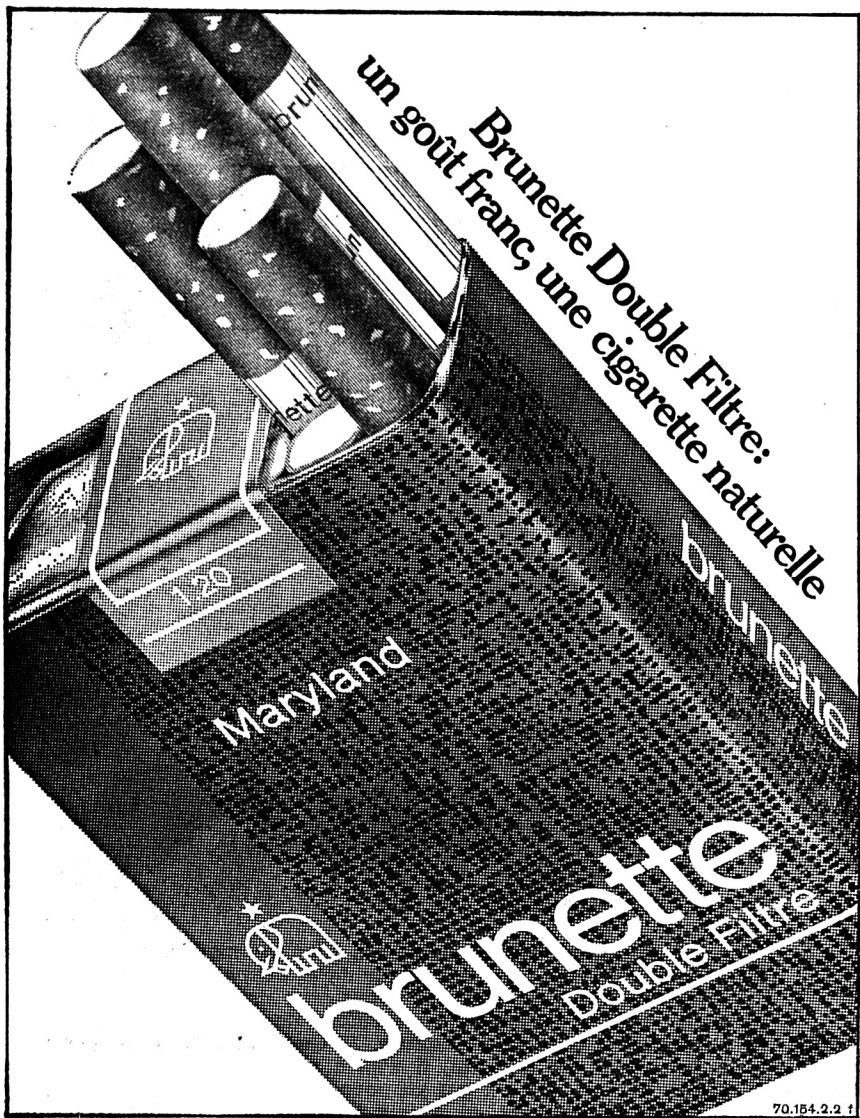
« (...) La question qui se pose est de savoir si le soleil éclairera encore une planète florissante et habitée, ou une planète où les guerres auront fait s'entre-tuer les hommes, dont l'air et l'eau seront irrémédiablement pollués, une planète qui aura cessé d'exister comme telle. Il ne nous reste plus guère de temps pour tenter de conjurer ce danger. (...) »

« Seule une révolution radicale dans tous les domaines de notre vie collective sera en mesure de détourner de nous ces visions d'apocalypse. Lorsque, dans le Manifeste communiste, Marx déclare que « dans l'histoire, les luttes de classes s'étaient chaque fois terminées par une transformation révolutionnaire de toute la société ou par l'anéantissement collectif de ceux qui luttent », il ne pouvait pas encore savoir quelle signification ces paroles revêtiraient cent vingt ans plus tard. »

« Or, la transformation révolutionnaire du monde entier est aujourd'hui la seule chance qui s'offre à l'humanité — et ceci est valable autant pour les pauvres que pour les riches — de se soustraire à un destin qui la condamne irrémédiablement. »

« Faut-il s'étonner aujourd'hui que la jeunesse se révolte et proteste contre une civilisation qui se déshumanise de plus en plus? Les syndicats ne seraient-ils pas bien avisés de prendre au sérieux les critiques que les jeunes formulent envers notre société? Il faut qu'ils les prennent au sérieux, quelle que soit la forme qu'elles puissent revêtir. Nous devons prendre ces critiques au sérieux même lorsqu'elles sont dirigées contre nos propres organisations. Et nous devons nous réjouir du fait que les jeunes attendent plus de nous que ce que nous avons pu leur offrir jusqu'ici. »

Jeanlouis CORNUZ.



Vous remboursez un prêt comptant* de fr. 6000.- en 36 versements mensuels de fr. 201.40 par exemple.
 Vous fixez vous même le montant et le nombre de mensualités. Nous tenons compte de vos désirs personnels. L'intérêt annuel et les frais sont compris dans les mensualités. Nos collaborateurs vous conseilleront volontiers et vous donneront tout renseignement désiré.

6000.- prêt comptant^V

Nom	Je m'intéresse à un prêt comptant* et désire recevoir la documentation par retour du courrier.
Adresse	54

Veuillez découper et adresser ce talon-réponse à la Banque Populaire Suisse Centrale PrC Case postale 3000 Berne 23

En plus de la Centrale PrC, chacune des 84 succursales de la BPS est à votre disposition pour vous renseigner ou pour vous envoyer la documentation.

Banque Populaire Suisse

COmparer= OJOter COmparer= OJOter COmparer= OJOter



A l'occasion de la
JOURNÉE COOPÉRATIVE MONDIALE
 nous vous offrons
du lundi 29 juin au samedi 4 juillet 1970

50 POINTS COOP

par tranche de 10 francs d'achats

- sur les articles non alimentaires de nos succursales de l'alimentation
- dans nos magasins d'articles spéciaux: textiles - articles de ménage - camping - photos - appareils ménagers - confection pour dames, hommes et garçons - jouets
- dans les pharmacies et les drogueries (voir liste des articles parue dans «Coopération»)

COmparer= OJOter COmparer= OJOter COmparer= OJOter

Assurance-vieillesse et survivants (AVS)

COTISATIONS
 Ont l'obligation de payer des cotisations:
 - toutes les personnes salariées (par l'intermédiaire de l'employeur);
 - toutes les personnes exerçant une activité indépendante, même à titre accessoire (directement auprès d'une caisse de compensation);
 - toutes les autres personnes, dès la 21^e année (directement auprès d'une caisse de compensation), si elles n'exercent pas d'activité lucrative au cours d'une année civile complète, tels les étudiants - malades - invalides - pensionnés - retraités prématurés - rentiers, etc. (femmes mariées sans activité lucrative exceptées).
 L'obligation de cotiser cesse:
 - à 62 ans révolus pour les femmes;
 - à 65 ans révolus pour les hommes.

PRESTATIONS
 Les différentes prestations AVS sont les suivantes:
 - **rente pour couples:** aux hommes mariés ayant 65 ans révolus et dont l'épouse a atteint 60 ans;
 - **rente simple:** a) aux femmes ayant 62 ans révolus, célibataires - veuves - divorcées - mariées, dont l'époux n'a pas 65 ans; b) aux hommes ayant 65 ans révolus, dont l'épouse n'a pas 60 ans;
 - **rente complémentaire:** a) aux hommes au bénéfice de la rente de vieillesse simple, dont l'épouse est âgée de 45 ans au moins et de 60 ans au plus; b) aux bénéficiaires de la rente de vieillesse simple ou pour couple, pour leurs enfants jusqu'à 18 ans (éventuellement jusqu'à 25 ans s'ils sont en apprentissage ou aux études);
 - **rente de veuve:** aux femmes âgées de moins de 62 ans;
 - **rente d'orphelin:** aux enfants, orphelins de père ou de mère, jusqu'à l'âge de 18 ans ou 25 ans en cas d'études ou d'apprentissage;
 - **allocation d'impotence:** aux bénéficiaires d'une rente de vieillesse qui présentent une impotence grave.

Assurance-invalidité (AI)
PRESTATIONS
 Les principales prestations de l'assurance-invalidité sont les suivantes:
pour les mineurs atteints d'une invalidité physique ou mentale:
 - traitement de certaines infirmités congénitales;
 - subsides pour la formation scolaire spéciale;
 - frais supplémentaires pour la formation professionnelle initiale;
 - octroi de moyens auxiliaires;
 - octroi de rentes pour les mineurs de 18 à 20 ans;
 - contributions aux frais de soins pour mineurs impotents;
pour les majeurs atteints d'une invalidité physique ou mentale;
 - mesures de réadaptation d'ordre médical et professionnel;
 - octroi de moyens auxiliaires;
 - octroi de rentes et d'allocation pour impotence.
Les personnes au bénéfice de la rente AVS n'ont pas droit aux prestations de l'AI.
Renseignements et inscription
 - Secrétariat de la Commission cantonale AI, Trésor 9, à Neuchâtel;
 - Caisse cantonale de compensation, Trésor 9, à Neuchâtel;
 - Caisse de compensation AVS;
 - agences AVS dans chaque commune;
 - organisations d'aide aux invalides.

Prestations et aide complémentaires AVS et AI

En application des lois cantonales du 26 octobre 1965, entrées en vigueur le 1^{er} janvier 1966, ont droit aux prestations qui en découlent et dans la mesure où ils en remplissent les conditions, les bénéficiaires de rentes AVS et AI dont le revenu annuel n'atteint pas:
 - 4560 fr. pour une personne seule;
 - 7200 fr. pour un couple;
 - 2520 fr. pour un orphelin.
 Font notamment partie des ressources prises en compte pour les rentes de tout genre, mais à l'exclusion de l'allocation pour impotent et de toute assistance publique. Les frais sensiblement élevés et dûment établis de médecin, de pharmacie, d'hospitalisation, de soins à domicile et de moyens auxiliaires pourront être pris en considération, mais en fin d'année seulement.
Renseignements et inscriptions
 La Caisse cantonale de compensation, Trésor 9, à Neuchâtel, et ses agences AVS dans chaque commune sont à disposition des intéressés.
 Neuchâtel, juillet 1970.
CAISSE CANTONALE DE COMPENSATION
 Trésor 9 2001 NEUCHÂTEL
 Tél. (038) 4 26 12



LA PARTICIPATION

Nous avons déjà donné des extraits du discours que Fritz Bourquin, conseiller d'Etat neuchâtelois, a prononcé à Boudry devant l'assemblée générale de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie. Cet événement survenant quelques jours avant la fin du mandat de ce magistrat, appelé à la direction de notre importante régie fédérale des PTT, a été considéré par beaucoup comme une sorte de testament politique. Voici la conclusion de l'exposé que F. Bourquin a consacré au problème très important de la participation.

La **CONTESTATION** est à l'ordre du jour.

La **PARTICIPATION** que d'aucuns préconisent, me paraît devoir occuper une place de choix dans les rapports capital-travail, comme elle occupe la place que nous venons de rappeler dans notre vie politique.

Chacun aujourd'hui, exception faite des semeurs de troubles, apprécie toute la valeur de la paix sociale qui règne en Suisse depuis bientôt trente ans.

SI CELA ÉTAIT ENCORE NÉCESSAIRE, les récents événements qui ont frappé d'un coup sévère l'économie d'un grand pays voisin, plaident en faveur du dossier helvétique.

Toutefois, nous commettrions une grave erreur si nous pensions que le stade actuellement atteint dans les

rapports qui lient les partenaires sociaux constitue le sommet de la longue et patiente politique des accords contractuels.

Au-delà de la recherche d'une répartition équitable des fruits du travail doivent s'ouvrir les perspectives d'une véritable participation des salariés à la vie des entreprises qui les occupent.

Je dois préciser ma pensée.

L'ampleur croissante des ensembles industriels — et cette évolution est irréversible, quelle que soit l'opinion que l'on peut avoir de ce phénomène — s'accompagne naturellement d'une dépersonnalisation des partenaires.

L'augmentation constante de la productivité, les nécessités de la rationalisation, de la mécanisation pour

atteindre l'efficacité, s'opèrent aussi au détriment des rapports personnels. Nos entreprises déshumanisent ceux qui les servent.

L'assurance de la sécurité matérielle ne suffit pas aux salariés. Nombreux sont ceux qui aspirent, non pas à s'asseoir à la table directoriale pour co-diriger l'entreprise, non pas à siéger au conseil d'administration pour tenir un rôle auquel ils ne sont pas préparés :

- mais tout simplement à connaître le rôle qui est le leur au sein de l'entreprise ;
- à être informés et prendre part aux décisions qui les atteindront dans leur vie professionnelle, dans l'immédiat ou à long terme ;
- à participer **CONSCIEMMENT** aux mutations qui s'opèrent et non en simples exécutants auxquels on n'accorde la confiance que pour le seul poste de travail qu'ils occupent.

Certes, il n'est pas facile de trier le bon grain de l'ivraie en la circonstance, c'est-à-dire la volonté purement revendicatrice en faveur d'un droit nouveau dans un esprit négatif et l'aspiration à une participation raisonnée et raisonnable.

Néanmoins, l'on ne saurait s'opposer à priori à l'examen de ce problème qui prendra un jour, si on feint l'ignorer, un aspect politique qui fera la joie des agitateurs patentés qui sont à l'affût de toutes les occasions d'enfoncer des coins entre les hommes de bonne volonté.

Je crois que la confiance doit être accordée à ceux qui, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, ont conduit la politique contractuelle au succès que nous venons de relever.

Il va de soi qu'un renforcement des échanges réciproques ne saurait se contenter de résultats platoniques. L'aspect de la politique sociale au sein de l'entreprise devra, dans de nombreux cas, être revu et les réalisations pratiques se concrétiser.

La discussion aux Chambres fédérales au sujet de la dernière révision de l'AVS a opposé les partisans du système traditionnel des trois piliers à ceux qui préconisent la transformation de l'AVS en caisse de retraites populaires.

Les débats ont démontré que le deuxième pilier, c'est-à-dire les caisses de retraite au sein des entreprises, ne concernait que la moitié des personnes susceptibles d'être mises au bénéfice de ce système et que les prestations assurées pour ceux qui en



Fritz Bourquin

VILLENEUVE: Assemblée de section LA RELÈVE EST ASSURÉE

En plein essor la section de Villeneuve a tenu son assemblée de section sous l'ultime présidence de notre dévoué municipal René Clerc, qui a commenté les résultats très satisfaisants des dernières élections. Nous avons eu le plaisir d'accueillir dans nos rangs de nombreux nouveaux camarades, dont la plupart n'ont pas attendu pour se mettre tout de suite, et avec zèle à la tâche. Je pense à notre camarade député André Porchet qui a apporté beaucoup de dynamisme dans notre section, et à tous nos jeunes militants, dont la plupart n'ont pas 25 ans. La relève est assurée.

Après avoir entendu et approuvé les

rapports du président, du caissier et des vérificateurs des comptes, le groupe a renouvelé son comité, André Porchet, député, président; Aristide Pignat, vice-président, Hermann Schwab, président du groupe au Conseil communal; Jean Cossetto, secrétaire; Edgar Burri, André Jeanneret, Virgile Desarzens, membres du comité de section, et le caissier, soussigné, qui bien amicalement vous salue.

F. Maendly.

P.-S. — Un oubli... du « Journal de Montreux » dans son compte rendu du dernier Conseil communal. La nomination de notre camarade Daniel Voté à la Commission scolaire.

VALLORBE: Assemblée du parti MAINTENIR L'IDÉAL

Breve séance de ce mardi 23 juin, ouverte par le président Ch. Aebersold. Lecture est faite de plusieurs lettres: celle de L. Houlmann quittant la localité, donc la section de Vallorbe et le Conseil communal, une autre au sujet de la création éventuelle d'une section de femmes socialistes à Vallorbe, une troisième de G. Baechtold concernant son dernier voyage et pouvant faire l'objet d'une conférence avec films.

Ch. Aebersold lit ensuite un rapport très complet sur les derniers événements de la vie politique suisse et cantonale. « Si l'activité de la section s'est atténuée depuis le 6 mars, il n'en est pas de même de celle du comité. Le 1^{er} mai, le Cartel syndical de Vallorbe organisa une soirée où les camarades présents purent apprécier notre nouveau conseiller d'Etat A. Gavillet; dommage que les salariés de Vallorbe n'aient pas été plus nombreux ce soir-là! Le 24 mai eut lieu le congrès du Parti socialiste vaudois à Mézières et si le président, malade, n'a pas pu

y participer, quatre camarades et l'épouse de l'un d'eux s'y sont rendus. Encore une fois, il aurait pu se trouver davantage d'accompagnants. La votation sur le statut des catholiques et surtout l'initiative contre la surpopulation étrangère ont retenu l'attention et l'intérêt des citoyens. Comme cette dernière a bien partagé les membres du Parti socialiste et des syndicats, il s'agira de redresser la situation et d'unir les forces ouvrières. En conclusion, Ch. Aebersold demande de maintenir bien haut l'idéal socialiste en participant plus nombreux aux manifestations et aux assemblées de la section. Il souhaite de bonnes vacances ensoleillées à chacun.

Ce rapport est bien applaudi et nous entendons pour terminer quelques échos du congrès de Mézières donnés par les camarades présents à ce dernier. Des demandes de renseignements sont formulées surtout au sujet de la création d'un poste de secrétaire permanent.

Ph. G.

LE PSV ET L'« APRÈS-SCHWARZENBACH »

Le comité directeur du Parti socialiste vaudois estime que le refus, dont il se félicite, de l'initiative Schwarzenbach n'a pas réglé tous les problèmes posés.

Avec le recul, un mois après la votation, il tient à préciser ce qui suit: Tout au long de la campagne, le patronat, avec des moyens de propagande jamais déployés à si grande échelle, a fait appel à l'intérêt national.

Or, au lendemain de la votation, on a vu, à travers les débats aux Chambres fédérales et les articles de la presse, resurgir les vieilles habitudes; aucun esprit de réexamen des problèmes nationaux n'a été manifesté.

Ceux qui sont frustrés par l'expansion économique ont été mobilisés par Schwarzenbach sur des thèmes réactionnaires. Aucune réforme ne sortira de cette Suisse qui regarde en arrière; au contraire la droite se ser-

vira d'elle pour défendre, contre les réformateurs, ses privilèges.

Le Parti socialiste vaudois a combattu clairement l'initiative qui divisait les salariés, mais il a rappelé qu'au lendemain du vote, des échéances seraient à respecter.

Ce lendemain est venu. Une fois le danger passé, le patronat consentira-t-il à des réformes véritables: sécurité sociale, logement, participation des salariés aux grandes décisions des entreprises, ou ces projets seront-ils à nouveau rangés aux oubliettes?

Dès maintenant, un rendez-vous est pris: cet automne, le peuple votera sur l'initiative du droit au logement. Il faudra voter oui. Qui, parmi les adversaires de Schwarzenbach, sera à ce rendez-vous?

Comité directeur du Parti socialiste vaudois.

bénéficient déjà restaient modestes dans de nombreux cas.

Avec l'intensification des rapports employeurs-employés, il faut donc s'attendre à un large développement des sacrifices consentis dans ce but.

Les conseils d'administration, les directions des grandes entreprises,

généraux, des possibilités des différents secteurs de l'activité économique, des problèmes plus particuliers à telles ou telles entreprises. Ils doivent avoir accès aux discussions et aux décisions qui directement ou indirectement concernent le sort des salariés.

ACTION ET PENSÉE SOCIALISTES

comme le patron de la moyenne et petite exploitation, **NE DOIVENT JAMAIS PERDRE DE VUE QUE LA « PAIX DU TRAVAIL » EST LE FRUIT D'UN SOUCI CONSTANT DE SE SOUMETTRE AUX RÈGLES DE L'ÉVOLUTION.**

A leur tour, les responsables des organisations de salariés doivent être instruits des problèmes économiques

Ils pourront ainsi s'inspirer de l'intérêt général dans le cadre de la défense des intérêts particuliers auxquels ils se vouent.

Les partenaires sociaux doivent prendre le temps de se rencontrer en dehors des affrontements contractuels périodiques réservés aux conditions de rémunération.

Les uns et les autres doivent avoir suffisamment développé le sens des responsabilités et de l'intérêt général, la largeur de vue et l'imagination, pour maintenir, au sein de l'entreprise qui les rassemble chaque jour, chez les dirigeants comme chez les exécutants, le sens de la communauté. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil!

Ce ne sont pas de récents appels pathétiques à la participation qui inspirent nos propos.

Il y a près de trente ans que des voix d'hommes combien autorisés et remarquablement lucides se sont élevées dans notre pays en faveur de la **COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE**, qui n'est rien d'autre que le développement permanent du principe de la participation.

Un bout de chemin seulement a été parcouru. Ce cours voyage nous vaut, pour une bonne part, notre prospérité économique.

L'on ne saurait s'arrêter dans cette voie.

Employeurs et salariés sont condamnés à discuter en commun de leurs problèmes, à confronter leurs vues, puis à trouver des solutions.

C'est cela, ou la grève de 1918! La tâche est ardue, mais indispensable.

Le peuple suisse doit avoir conscience de participer pleinement, dans tous les secteurs, à la vie nationale, entraîné par des gouvernants — il faut entendre par gouvernants tous ceux qui ont des responsabilités de chefs — qui recherchent constamment plus d'harmonie en pratiquant la justice, la recherche de l'équité sur la voie permanente du progrès.

Ayons les uns et les autres suffisamment d'imagination pour que nos décisions précèdent l'événement afin que nous ne soyons pas réduits à subir les conséquences de ce que, précisément, nous n'aurions pas voulu. Les combats retardataires ne sont jamais glorieux.

C'est l'initiative des opérations que nous devons conserver. Ce n'est certes pas facile.

Le troisième rallye du PSG

Le rallye 1970 du PSG aboutissait à Chouilly, à la maison de la FOBB.

Le Comité d'organisation (la section de Lancy) y avait installé une buvette, des tables et des chaises pour tous et, surtout, avait mis en compétition une magnifique planche de prix, dons de plusieurs commerçants généreux afin d'assurer le succès de cette manifestation annuelle. Sans les nommer tous, il convient de remercier particulièrement le Garage Cornavin, les Meubles Rolens, Blanc et Paiche S.A., la Placette, le Grand-Passage, les Imprimeries Populaires à Lausanne, Fiat, Torre et Cie, les Cafés Trotter, Cardinal, Martini, Conzis, Feldschlösschen, Bambi, Coca-Cola, la Boucherie Raymond à Lancy, Noverraz-L'Huillier, etc. Le rallye s'est déroulé sans accrochage sérieux, seul pour Willy Donzé, qui poussa l'esprit chevaleresque de l'automobiliste parfait au-delà d'un étroit chemin vicinal et qui dut utiliser son cri pour se tirer d'embarras... D'autre part, le jury fut pris en défaut par Michel Jörmann, qui a signalé que l'Oronge-Bar de la Buna... n'est pas situé sur le territoire du canton de Genève. Mea culpa. Le jury n'a pas récompensé Michel pour le punir de son esprit cantonaliste.

Le pique-nique s'est déroulé joyeusement sous les magnifiques arbres de la propriété. Lucien Tronchet, René Carron et leurs épouses, qui ne pouvaient pas concourir puisqu'ils connaissaient les secrets du rallye et le lieu de rendez-vous, avaient tenu à se joindre aux nombreux participants. Le président du PSG, Pierre Wyss-Chodat et sa femme, eux aussi, n'ont pas pris part au concours, mais ils étaient présents pour la partie familiale qui suivit.

Les membres de la section organisatrice purent participer au rallye, à la condition qu'ils ne soient pas dans

le secret des dieux quant au parcours.

Enfin, la fête ne put être prolongée selon l'habitude, un orage étant survenu peu après la proclamation des résultats et la distribution des prix et des challenges. Cependant, tous les participants s'en sont retournés heureux, soit des récompenses reçues, soit des instants de fraternisation que l'on vit lors d'une manifestation comme un rallye... et ses suites. Les enfants n'ont pas été oubliés: tous reçurent un jouet.

RÉSULTATS

Challenge G. Veluzat (rallye): 1. Marcel Junod, 2280 points sur 2350, gagne le challenge; 2. André Chavanne, 2230; 3. Victor Grolimund, 2020; 4. Bernard Gygi, 2010; 5. Ernest Vatter, 1960; 6. Jean Fioramonti, 1950, etc., etc.

Challenge A. Chavanne (rallye et jeux): 1. André Chavanne, gagne le challenge; 2. Jean Fioramonti; 3. Alain Martignoni; 4. Max Anspach; 5. Willy Donzé, etc.

Challenge des conseillers administratifs (jeux): 1. Marius Robatel, gagne le challenge; 2. Willy Donzé; 3. André Chavanne. Viennent ensuite: Max Anspach, J. Fioramonti, A. Martignoni, ex aequo.

Challenge Willy Donzé (attribué à la section la mieux classée au rallye et aux jeux): section de Lancy.

Prix Louis Piguet (attribué au plus malchanceux du rallye): M. Robatel.

Prix spécial offert par la section de Lancy (attribué à la section proportionnellement la mieux représentée): section du Grand-Saconnex, qui aura également l'honneur et le désavantage d'organiser le quatrième rallye en 1971. Dans cette perspective, cette section a reçu une broche.

Pour le Comité d'organisation: Carmen Rosselet.

CFE



Gares de
La Chaux-de-Fonds
et Le Locle

Billets d'excursion à prix réduits

Chaque jour du 1^{er} mai au 31 octobre

		Abts 1/2 billets			
		Le Locle	La Chaux-de-Fonds	Le Locle	La Chaux-de-Fonds
● Enfants de 6 à 16 ans: demi-tarif Validité 2 jours Facilités pour familles					
Aigle — Bex Par chemin de fer	1 ^{re} 2 ^e	37.— 25.—	37.— 25.—	23.— 15.50	23.— 15.50
Evian-les-Bains Jusqu'à Lausanne et retour, par chemin de fer; dès Lausanne, par bateau	1 ^{re} 2 ^e	35.— 23.—	32.— 22.—	21.40 14.20	19.90 13.70
Interlaken-Ost Par chemin de fer	1 ^{re} 2 ^e	37.— 25.—	36.— 24.—	23.— 15.50	22.50 15.—
Lucerne Par chemin de fer	1 ^{re} 2 ^e	38.— 26.—	38.— 26.—	24.— 16.—	24.— 16.—
Lac de Neuchâtel Jusqu'à Neuchâtel et retour, par chemin de fer; dès Neuchâtel, circuit par bateau	1 ^{re} 2 ^e	15.— 12.—	14.— 11.—	— —	— —
Morat Jusqu'à Neuchâtel, par chemin de fer; dès Neuchâtel, par bateau jusqu'à Morat; retour par chemin de fer ou bateau	1 ^{re} 2 ^e	16.— 13.—	15.— 12.—	— —	— —
Soleure Jusqu'à Bienne, par chemin de fer; dès Bienne, par bateau jus- qu'à Soleure, retour par chemin de fer ou vice versa	1 ^{re} 2 ^e	21.— 16.—	20.— 15.—	— —	— —
Vevey — Montreux — Territet Par chemin de fer	1 ^{re} 2 ^e	35.— 25.—	32.— 22.—	21.— 14.—	19.50 13.—

N.B.: Les billets au départ de La Chaux-de-Fonds sont également vendus par la gare des Hauts-Genevèys.

Sur présentation du billet d'excursion, vous pouvez obtenir des billets complémentaires à prix réduits.

A PARIS SANS SOUCI

A nouveau, nous vous proposons des séjours à Paris (durée: 3, 4, 5 et 7 jours). Possibilité de visiter les châteaux de la Loire avec les séjours de 7 jours.



Ville de La Chaux-de-Fonds

La Commission scolaire de La Chaux-de-Fonds met au concours les postes suivants:

1. Concierge adjoint (couple)

AU CENTRE NUMA-DROZ

(Ce poste comprend l'entretien des 2^e et 3^e étages du Gymnase, de la Bibliothèque, du Petit-Collège et d'une halle de gymnastique.)

- Traitement légal.
- Appartement à disposition dans un immeuble voisin.
- Permis de conduire souhaité.
- Entrée en fonction: 1^{er} septembre 1970 ou date à convenir.

Les offres de services accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées à M. Willy Lanz, directeur des Ecoles secondaires, rue Numa-Droz 28, jusqu'au 31 juillet.

2. Concierge (couple)

AU COLLÈGE DES GENTIANES

- Traitement légal.
- Appartement à disposition.
- Permis de conduire exigé.
- Entrée en fonction: 1^{er} novembre 1970.

Les offres de services accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées à M. Jean-Pierre Miéville, directeur de l'Ecole primaire, rue de la Serre 14, jusqu'au 31 juillet.

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser au bureau de la Police du feu et des constructions, rue du Marché 18, de 7 h. 30 à 9 h. et de 17 à 18 h.

LA COMMISSION SCOLAIRE

TRAVAUX PUBLICS

AVIS AUX USAGERS
DE LA ROUTE

GOUDRONNAGES

Le Département des travaux publics procédera, du 1^{er} juillet à fin octobre 1970, à des travaux de revêtements superficiels et d'assainissements, ainsi qu'à la pose de revêtements bitumeux sur le réseau des routes cantonales. Dans le but de sauvegarder la qualité du travail et d'éviter des accidents ou des déprédations aux véhicules, certains tronçons de routes cantonales seront fermés à la circulation pendant quelques heures.

Nous prions les usagers de la route d'observer strictement la signalisation apposée, d'utiliser les itinéraires d'évitement indiqués et de se conformer aux indications données par la police cantonale et le personnel du Service des ponts et chaussées.

Nous recommandons tout spécialement aux usagers de circuler à vitesse réduite sur les tronçons fraîchement goudronnés et gravillonnés.

Le Département des travaux publics décline toute responsabilité concernant les dégâts aux véhicules et les bris de glaces provoqués par des excès de vitesse.

Neuchâtel, 30 juin 1970.

Le chef du département:
C. GROSJEAN

MOBILIER DE STYLE

à vendre, comprenant 1 chambre à coucher Louis XV, 1 salle à manger Empire, 9 pièces, 1 salon Régence. L'ensemble Fr. 8900.—. Possibilité de laisser entreposer.

Tél. 038 / 7 72 73, aux heures des repas. Jean Theurillat, 2088 Cressier.

Faites du lait fruité

Simplement mélanger vigoureusement du lait avec des baies et d'autres bonnes choses. Et voici une de nos suggestions (chez votre laitier, vous en trouverez encore bien d'autres sur des cartes-recettes en couleurs):

Frappant

Passez au mixer une poignée de fraises bien mûres avec 2 dl de lait pasteurisé, ajoutez de la glace à la vanille et servez-naturellement avec une paille (ou deux). Délicieusement rafraichissant!



Vacances horlogères 1970

Courses de quelques jours

13-16 juillet	LA CAMARGUE	Fr. 280.—
16-17 juillet	STRASBOURG - BALLON D'ALSACE - FORÊT-NOIRE	Fr. 110.—
17-18 juillet	LE LIECHTENSTEIN - VADUZ	Fr. 128.—
19-20 juillet	COL DU NUFENEN - CENOVALLI	Fr. 130.—
19-20 juillet	LES CHUTES DU RHIN - ILE MAINAU	Fr. 130.—
26-27 juillet	L'APPENZEL - SAENTIS	Fr. 115.—
27-30 juillet	PARC NATIONAL - LES GRISONS - LE SAN BERNARDINO	Fr. 235.—

Réduction AVS - Tous les départs du Locle, place du Marché, sont prévus un quart d'heure avant; ensuite, place de la Gare de La Chaux-de-Fonds.

Renseignements et inscriptions:

AUTOCARS GIGER

LA CHAUX-DE-FONDS

Cernil-Antoine 21

Tél. (039) 2 45 51

Caisses-maladie Vacances

Les caisses-maladie suivantes, groupées sous la dénomination de « Forum mutualiste », informent leurs assurés que pendant les mois de

JUILLET et AOUT

le service sera assuré de la manière suivante:

LA CHAUX-DE-FONDS

La Prévoyance
Le Laurier
Fraternelle de Prévoyance
Mutuelle Helvétique

Fermé du 11 juillet au 1^{er} août
Prière de demander les feuilles par carte postale, aux adresses habituelles.

La Mutuelle des Jurassiens
Le Progrès
La Prévoyante

Ouvert sans interruption



maître opticien
ne pas le perdre de vue

Hôpital 27
NEUCHÂTEL

LIVRES

d'occasion tous genres anciens et modernes
Achat vente échange
— Librairie, place du Marché, tél. 2 33 72.

ÉTAT CIVIL DU LOCLE

1^{er} juillet 1970

Promesses de mariage

Robert-Nicoud François-René, menuisier, et Gaberthüel Silvia.
Gomari Layasi, étudiant, et Jeanneret-Grosjean Christiane.

Décès

Méroz Marguerite-Emma, née le 25 mars 1877, institutrice retraitée.

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

2 juillet 1970

Mariage

Magnin Pierre-André, diététicien, et Rossi Nadia-Christina.

Abonnez-vous à notre journal

En cas de décès adressez-vous à

E. Guntert & Fils

Numa-Droz 6 • Tél. jour et nuit 2 44 71

Articles mortuaires Cercueils
Transports auto Prix modérés

Spécialiste en optique oculaire

Oberli

Maître opticien
Serre 4
LA CHAUX-DE-FONDS



Nos services à votre service:

Réadaptation et nettoyage périodique de vos lunettes

Essai des nouveautés: Dior, Cardin

Notre but: votre satisfaction

VACANCES ANNUELLES AU COQ D'OR COMESTIBLES

Place Neuve 8

Tél. (039) 2 26 76

FERMÉ DU 7 JUILLET AU 28 JUILLET

COMESTIBLES MINERVA

J. Jenni Léopold-Robert 66 Tél. (039) 2 21 17

FERMÉ DU 14 JUILLET AU 4 AOUT

F. MOSER COMESTIBLES

Serre 59

Tél. (039) 2 24 54

Succursale avenue Charles-Naine 7

FERMÉ DU 28 JUILLET AU 18 AOUT

La Chaux-de-Fonds

LA CLASSE D'ÉCOLE DU VALANVRON ET LA PROTECTION DE LA NATURE

A l'occasion de la Fête des promotions, et en réponse à l'appel lancé par l'exposition S.O.S. nature, la classe du Valanvron, dirigée par M. Ph. Moser, consacre le numéro 3 de sa brochure «Eveil», aux problèmes posés par la pollution généralisée qui marque notre époque.

Sous la forme d'une pièce de théâtre en cinq actes, pour dix personnages et récitant, on y trouve des dialogues entre un promeneur négligent et une boîte de conserve, un escargot et un sac de plastique, une grenouille et un pneu, l'eau et le populage, et entre la voix de la nature et un enfant qui a vu S.O.S. nature. Le tout illustré de très suggestifs dessins d'enfants, est complété par un chant, un poème et deux mises en garde que nous nous plaçons à reproduire.

LA FOLIE DES HOMMES

Les hommes détruisent la nature. Ils jettent des bouteilles, des boîtes de conserves; tout ce qu'il ne faut pas. Moi, je vous dis qu'il faut mettre toutes ces ordures dans des pou-

belles si elles ne brûlent pas, et, si elles brûlent, il faut les brûler!

Vous voyez ce que font les hommes, c'est pas bien beau!

Ca se voit qu'ils détruisent la nature.

Si tout le monde jette les déchets dans la forêt et les champs, dans les pâturages et dans l'eau, la nature sera détruite.

Rappelez-vous: Il ne faut pas jeter vos déchets n'importe où. Eric, 3°.

LA FOLIE DES ENFANTS

Les enfants détruisent la nature s'ils n'écoutent pas les conseils de leur maître. Ils jettent tous les déchets partout et ne s'en occupent plus.

Il faut ramasser les boîtes de conserves, les papiers, les vieilleries qui traînent.

Il faut nettoyer la nature, c'est le moment!

Si les enfants aiment le Valanvron, ils doivent le laisser propre.

Je suis bien décidé à le nettoyer mais il ne faudra plus le salir après.

Michel, 3°

Moutier aura un conseil de ville

Trois cent trois citoyennes et citoyens de Moutier ont participé hier soir à l'une des dernières assemblées municipales de la ville puisque, par 168 oui contre 128 non, ils ont décidé d'instaurer un Conseil de ville qui comprendra 41 membres, qui seront élus en décembre prochain. Autre amendement au règlement présenté par M. A. Steullet, président de la commission d'étude: le personnel communal aura la possibilité de siéger au Conseil de ville, pour autant qu'il n'y ait pas incompatibilité avec la fonction.

Cette assemblée présidée par M. R. Carnal, a été ouverte par un préambule du maire de la ville, W. Strasser. Fait également à relever, l'opposition ne s'est pas manifestée dans le débat mais uniquement au bulletin secret. Quant à l'entrée en matière, elle avait été acceptée par 200 oui contre 92 non.

BONCOURT: 14^e journée des apprentis méritants du Jura. — Vendredi 10 juillet, à 18 h. 15, aura lieu, à Boncourt, la 14^e manifestation jurassienne réservée aux apprenties et apprentis méritants du Jura, des écoles professionnelles commerciales et artisanales, qui se sont particulièrement distingués durant leur apprentissage et leurs examens.

BIENNE: Crédits votés. — Le Conseil de ville de Bienne a voté hier deux crédits importants: 180 000 fr. pour un pavillon scolaire à l'Ecole secondaire française du Pasquart et 305 000 fr. pour l'élaboration d'un plan général de circulation (variante D). Le conseil a en outre accepté le nouveau règlement sur les canalisations, le plan d'investissements et le programme d'urgence (qui porte sur un total de 304 millions de francs), ainsi qu'une vingtaine de demandes d'agrégation. En réponse à une interpellation sur l'affaire du centre de jeunesse, le Conseil municipal a répété qu'il incombait maintenant aux jeunes eux-mêmes de présenter des propositions.

CHRONIQUE JURASSIENNE

La réponse du Conseil fédéral au RJ

Voici le texte de la lettre que le Conseil fédéral a envoyée hier au Rassemblement jurassien, comme nous l'annonçons en première page. Adressée à M. G. Donzé, président du R.J., elle est signée par le chancelier Huber.

Monsieur le Président,

Le 9 décembre 1969, vous avez remis aux présidents des Chambres fédérales un « plan pour amorcer un règlement de la question jurassienne ». Les présidents nous ont fait parvenir ce mémoire le lendemain, en précisant notamment que toutes les personnes présentes à cette rencontre étaient d'avis qu'il appartenait au Conseil fédéral d'examiner ce document et de lui donner la suite qu'il convenait. Vous avez complété ce mémoire par une lettre adressée le 17 décembre 1969 au Conseil fédéral.

Nous avons aussitôt envoyé ce plan à la Commission confédérée des bons offices pour le Jura en la priant de nous donner son avis. Elle nous a transmis un rapport écrit à propos duquel nous nous sommes encore entretenus avec elle.

En complément à nos décisions publiées le 1^{er} juillet 1970, nous précisons que nous avons décidé de ne pas modifier la dénomination de la commission, eu égard au fait que cette dernière a défini sa mission dans son premier rapport du 13 mai 1969 (p. 5) d'une manière qui ne souffre aucune équivoque. Les bons offices dont elle a été chargée comprennent la médiation, c'est-à-dire l'entremise entre les différentes parties intéressées en vue d'élaborer des propositions tendant à résoudre la question jurassienne. En revanche, ladite commission ne saurait imposer une solution, car elle n'est pas chargée d'un arbitrage.

Nous relevons encore que vous demandez, dans votre plan, que « les membres de la Commission confédérée des bons offices renoncent à fonctionner comme experts des autorités bernoises en vue de l'application du plan unilatéral et de la préparation

d'un statut d'autonomie ». Il est notoire que les membres de la commission ne se sont jamais considérés comme des experts au service du Gouvernement bernois, mais comme les membres indépendants d'une commission confédérée chargée de bons offices au sens le plus large et investie de la confiance du Conseil fédéral.

Pour le reste, nous jugeons que le plan du 24 novembre 1969 comme votre lettre du 17 décembre 1969 sont dépassés. En effet, après vous être élevé dans le plan contre les nouvelles dispositions constitutionnelles soumises aux électeurs du canton de Berne, qualifiées de « diktat » et de « plan unilatéral », vous avez recommandé à vos électeurs de voter en leur faveur. De surcroît, ces dispositions constitutionnelles ont été acceptées le 1^{er} mars 1970 tant dans le Jura que dans l'ancien canton.

Veillez agréer... etc.

Deux boursiers du Rotary-Club

Deux bourses d'études viennent d'être attribuées à des Jurassiens par le Rotary-Club Porrentruy-Delémont qui veut, par là, encourager la recherche et l'étude. Les lauréats sont:

M. Michel Vauclair, de Porrentruy, licencié ès sciences commerciales et économiques de l'Université de Lausanne, qui poursuivra ses études dans le domaine du marketing, des finances et de l'organisation à l'étranger, notamment aux Etats-Unis;

M. Paul Flückiger, licencié ès lettres classiques de l'Université de Genève, professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy et organiste, qui poursuivra ses études musicales (orgue) à la Schola cantorum de Bâle.

La « Feuille d'Avis de Neuchâtel » se plaint à dénigrer La Chaux-de-Fonds

Depuis que son correspondant de La Chaux-de-Fonds a découvert le lac du Cul-des-Prés, la « Feuille » a décidé de s'emparer de ce fait comme cheval de bataille dirigé contre notre cité. Commentant le communiqué du SIJN, qui annonce que Modhac consacrera un stand à la lutte contre la pollution sous toutes ses formes et fera connaître ce qui s'est fait, ce qui se fait et ce qui se fera en notre ville, sa rédaction a jugé utile d'ajouter ceci: Verra-t-on — on peut sérieusement en douter — quelques photographies du cloaque qu'est devenu

le lac du Cul-des-Prés ce printemps, parce que La Chaux-de-Fonds n'a pas de station d'épuration des eaux usées? Le public pourra-t-il apprécier quelques échantillons d'odeurs qui flottent autour des eaux d'égout qui se déversent dans le Doubs, près du pont de bois, en amont de la Maison-Monsieur?

Nous commentons à notre tour: ce n'est pas qu'au Cul-des-Prés et à proximité de la Maison-Monsieur que l'on découvre des saletés; la « Feuille » pourrait peut-être en dresser la liste. TAC.

VIOLENTE COLLISION. — Une voiture conduite par un habitant du Locle circulait hier, à 13 h. 20, sur la rue de la Pâquerette en direction sud. Arrivé à la hauteur de la rue du Collège, son conducteur est reparti prématurément du stop, et est entré en collision avec la voiture de M. B. P., domicilié en ville. Sous le choc, le véhicule de ce dernier a été projeté contre un arbre, puis contre une barrière, avant de se renverser sur le côté droit. Les dégâts s'élevaient à 15 000 fr.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION. — Hier, à 11 h. 50, au carrefour des rues de l'Ouest et de la Paix, deux voitures se sont accrochées. Les dégâts matériels sont importants.

■ A 13 h. 40, au carrefour de la Métropole, une voiture qui s'était arrêtée pour laisser passer des piétons a été heurtée à l'arrière par une autre voiture. Légers dégâts matériels.

IL N'Y AVAIT QUE DE LA FUMÉE. — Les premiers secours sont intervenus dans la nuit de mercredi à jeudi à la rue du Nord 67, la cage d'escalier étant envahie par de la fumée. A leur arrivée les P.S. constatèrent que des déchets provenant d'un atelier de sérigraphie, contenus dans un fût métallique étaient en combustion. Aucun dégât.

SONNERIES DE CLOCHES. — A l'occasion de la Fête de la jeunesse, les cloches de toutes les églises de la ville sonneront, le samedi 4 juillet, de 8 h. 45 à 9 h.

MUSIQUE POUR TOUS. — Ce soir quatre corps de musique donneront concert à l'Hôpital, au Home d'enfants, à la Maison de retraite de la Sombaille et aux maisons de retraite de la rue du Châtelot. Les quatre sociétés se retrouveront ensuite sur la place de la Gare pour jouer quelques marches. Cette extension des festivités des Promotions est toujours très appréciée.

VENTE DE ROSES. — Dans un communiqué, les associations féminines déclarent:

« Merci à la population chaux-de-fonnière, dont la générosité nous permet d'envoyer en son nom la belle somme de 2242 fr. aux victimes des catastrophes qui ont ravagé des régions entières du Pérou et de la Roumanie. Un merci spécial aux vendeuses dont le dévouement a rendu cette action possible. »

Les futurs grands magasins de Coop La Chaux-de-Fonds

Sur les terrains devenus libres, à la suite de la démolition des immeubles portant les numéros 37, 39, 41 et 43 de la rue de la Serre, vont commencer les travaux de construction des futurs grands magasins de Coop La Chaux-de-Fonds.

Le projet initial a été remanié et complété, de manière à présenter tous les avantages d'une technique de vente d'avant-garde au service de la clientèle.

Le très vaste chantier sera installé de manière à entrer en pleine activité dès les premiers jours d'août, soit à la rentrée des vacances.

E. M.

LA SFG ANCIENNE A L'HONNEUR. — C'est samedi et dimanche que s'est déroulée, à Martigny, la Fête valaisanne de gymnastique.

C'est en effet un grand honneur car l'Ancienne s'est classée première dans la catégorie A individuels, avec six couronnes, et deuxième des sections invitées, derrière la très forte section de Chiasso.

La gymnastique se porte bien, mais malheureusement, malgré les efforts des gymnastes, ils sont peu récompensés.

Catégorie A: 1^{er} ex aequo, Michel Froidevaux, 74,30 points; 3^e, Raphael Serena, 72,80 points; 8^e, Jean-Michel Girardin, 69,90 points; 11^e ex aequo, Jean-Claude Perroud, 66,80 points; 13^e, François Mügeli, 66,70 points.

En catégorie B, les choses marchaient moins bien pour Pierre-Henri Nobs, qui finissait 17^e, avec 49,60 points à quatre dixièmes seulement de la palme.

CARNET DU JOUR

Cinémas
CORSO: 20.30, «Cinq Hommes armés».
EDEN: 20.30, «Un Million de Dollars pour Sept Assassins».
RIZ: 20.30, «Trois Salopards, une Poignée d'Or».
PLAZA: 20.30, «Nevada Smith».
SCALA: 20.30, «Le plus grand des Hold-ups».

Divers
MUSÉE D'HORLOGERIE: chaque jour, de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00.

Pharmacie d'office
Pharmacie Pillonel, av. Léopold-Robert 58a. (Dès 21.00, appeler le No 11.)

COMMUNIQUE
Au Bois-Noir. — Comme de coutume pendant la Fête de jeunesse, les jodeliers du Sängerbund organiseront leur traditionnelle kermesse dans un style typiquement folklorique, avec cor des Alpes, drapeaux et orchestre champêtre. Soupe aux pois, gnogis et grillades aideront à créer d'émblée une ambiance de fête. Le Sängerbund.

Nominations à l'Université

Dans sa séance du 30 juin, le Conseil d'Etat a nommé:

M. R. Erb, docteur en philosophie, domicilié à Oberwil (BL), jusqu'ici professeur invité et M. J.-P. Gern, docteur ès sciences, domicilié à Beyrouth, en qualité de professeurs ordinaires à la Faculté de droit et des sciences économiques;

M. F. Stoeckli, docteur ès sciences, domicilié à Oxford, en qualité de professeur ordinaire à la Faculté des sciences;

M. J.-L. Richard, docteur ès sciences, domicilié à Hauterive, en qualité de professeur extraordinaire à la Faculté des sciences;

M. J.-P. Wagner, domicilié à Neuchâtel, actuellement chef technique de l'Institut de physique, aux fonctions d'administrateur dudit institut.

GORGIER: Un tableau introuvable. — Un tableau du peintre A. Anker, intitulé «Le Séminariste», ayant été volé, au Château de Gorgier, dans la nuit du 25 au 26 mai, la police de sûreté de Neuchâtel avait ouvert une enquête, mais, jusqu'à présent, les recherches sont demeurées vaines. Le propriétaire a donc décidé d'offrir une récompense de 2000 fr. à toute personne qui fournirait des renseignements pour retrouver cette œuvre d'art intacte.

SAINT-BLAISE: Nouveau conseiller général. — André Blank, conducteur typo, qui avait déjà siégé précédemment au législatif communal, vient d'être proclamé élu conseiller général en remplacement de Frédéric Eigeltinger, qui a quitté la localité. Le Parti socialiste avait présenté A. Blank, sa liste ne comportant plus de suppléants.

LE FEU A LANDEYEUX. — Mercredi après midi, le feu s'est déclaré dans une chambre occupée par un employé, de l'annexe au pavillon des malades de l'Hôpital de Landeyeux. Grâce à la promptitude des secours, les dégâts se limitent à la pièce qui sera à refaire complètement. L'origine du sinistre est dû à une cigarette allumée et oubliée.

Neuchâtel

LA CLÉ DES CHAMPS. — Deux évasions de la prison se sont produites hier. L'un des détenus a été immédiatement rattrapé, mais le second, J.-M. Stuber, 23 ans, de Moutier, n'a pas été retrouvé. Il avait été condamné mardi à trois ans de réclusion par la Cour d'assises pour vol.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Nouveaux diplômés à l'Université

Doctorat ès lettres: M. A. Gendre. Sujet de la thèse: Ronsard, poète de la conquête amoureuse.

Doctorats ès sciences à M. P. Isler; M. Cl. Lunke; M. Cl. Metzger; M. J.-P. Randin.

Doctorat en théologie à M. H. Chavannes (Vaud); sujet de la thèse: l'analogie entre Dieu et le monde selon saint Thomas d'Aquin et selon Karl Barth.

Diplômes d'ingénieur-chimiste à M. M. d'Almeida, du Portugal; à M. Ch. Maneff, de Bulgarie; à M. B. Humbert, de La Sagne (Neuchâtel); de physicien à M. J.-F. Germond, de Neuchâtel; à M. R. Monnier, de Tramelan; à M. T. Sidler, de Lucerne; de science actuarielle à M. J. Reuby, d'Anet.

Licence ès sciences, orientation biologie, à M¹⁰ M. Davoine; à M¹¹ L.

Keller, de Glatfelden; à M. M.-A. Thiébaud.

Avis aux conducteurs de poids lourds

Le commandant de la police cantonale neuchâteloise communique:

Depuis un certain temps déjà, il a été constaté que bon nombre de véhicules lourds dégagent des fumées inadmissibles polluant l'atmosphère. La police cantonale, d'entente avec le Service des automobiles, effectuera ces prochains temps des contrôles à l'occasion desquels les contrevenants seront dénoncés en vertu des articles 42 LCR et 34 OCR.

SAINT-BLAISE: Cyclomotoriste renversé. — Un cyclomotoriste, M. M. Henchoz, 24 ans, a été renversé, hier peu à près midi, par une voiture conduite par M. G. Olivieri, du Landeron. L'accident s'est passé au bas du Brel à Saint-Blaise. M. Henchoz souffre de blessures aux jambes.

Le Locle

Démission d'un directeur d'école

La Commission scolaire du Locle s'est réunie récemment. M. M. Studer, directeur des Ecoles secondaire et supérieure de commerce, sur le conseil de son médecin, a communiqué à la commission sa décision de quitter ses fonctions de directeur. Placé devant l'obligation de poursuivre le traitement médical entrepris il y a plusieurs mois, M. Studer a estimé que son absence prolongée pouvait être préjudiciable à la bonne marche de l'école.

La Commission scolaire a pris acte de cette décision et regrette que l'état de santé du directeur ne lui permette pas de rester à la tête de nos écoles.

Durant ses douze années d'activité, M. Studer s'est dévoué sans compter pour le bien de l'école. Entré en fonctions alors que celle-ci se trouvait dans une situation difficile, il sut résoudre rapidement les problèmes existants. De plus il collabora étroitement à l'élaboration des deux projets successifs d'Ecole secondaire. Ajoutées aux charges ordinaires de la fonction de directeur, ces tâches supplémentaires ont fini par compromettre la santé de M. Studer.

Par ailleurs, la Commission scolaire a enregistré, avec remerciements, les démissions de M^{me} Bieler, professeur à l'Ecole secondaire et de M. Amacher, maître de dessin. M¹⁰ S. Jacot

quittera l'enseignement pour raison d'âge aux vacances, après une vie consacrée à l'école.

M. L. Donzé, instituteur, a été nommé définitivement au poste qu'il occupe avec compétence depuis 2 ans et demi.

Après avoir pris connaissance des postulations à la fonction de concierge du futur collège Le Corbusier, la Commission scolaire a nommé M. D. Boiteux.

La Commission scolaire a reçu avec gratitude du Lion's Club, un don de 1000 fr., destiné à aider les enfants de nos écoles dans la réalisation du projet de station d'observation du Col-des-Roches.

IVRESSE AU VOLANT. — Siégeant hier, le tribunal s'est penché sur le cas d'un nommé M. H., accusé d'ivresse au volant. Il l'a condamné à 5 jours d'emprisonnement ferme ainsi qu'à 200 fr. d'amende et 200 fr. de frais.

D'autre part, R. B., accusé d'infraction à la loi sur la circulation routière avec délit de fuite, a été condamné à 300 fr. d'amende et 100 fr. de frais.

MÉMENTO LOCIOIS

CINÉMA LUX: 20.30, «Tintin et le Temple du Soleil».
CINÉMA CASINO: 20.30, «Gonflés à bloc».
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Mariotti. (Dès 21.00, le No 17 renseigne.)

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

W. AUBRY, international «IL» est de nouveau en jaune...

C'est le premier homme formé par l'entraîneur de l'Olympic La Chaux-de-Fonds, René Jacot, qui va entrer dans l'équipe nationale suisse. En effet, Aubry vient d'être sélectionné pour le match contre la Norvège dans l'équipe du 4 fois 400 m. Mais, avant cela, il participera ce soir au sensationnel meeting de Zurich (qui coûte quelque 120 000 fr. aux organisateurs)



qui verra les meilleurs athlètes du monde sur la piste du Letzigrund.

A la veille de l'entrée du Tour de France en Belgique, Eddy Merckx a repris le maillot jaune à son coéquipier Zilioli. Le champion belge retrouve ainsi sa première parure, après avoir porté le maillot jaune le premier jour en tant que dernier vainqueur de la grande boucle, puis le maillot de champion de Belgique et, enfin, le maillot blanc du classement combiné. Mais il n'a pas pu empêcher son rival Roger de Vlaeminck de s'imposer au terme de la sixième étape, qui menait les coureurs d'Amiens à Valenciennes (135 km. 500).

Le cadet des frères de Vlaeminck (il est né le 24 août 1947) remporte ainsi sa première victoire d'étape, après avoir dû s'incliner devant Godefroot à l'arrivée à Lisieux.

Cette sixième étape, comme les précédentes, a été courue à une allure très rapide. Elle a été marquée par la longue fugue du vétéran du Tour, le Belge Jacques de Boever (34 ans), seul en tête pendant près de 100 km. et qui ne fut rejoint qu'aux portes de Valenciennes, après avoir compté jusqu'à trois minutes d'avance.

Dans les derniers kilomètres, et alors que le peloton roulait sur des routes pavées en fort mauvais état, des attaques de Vlaeminck et de Gonzales-Linares allaient provoquer une cassure et Zilioli ne parvint pas à revenir. Il termina avec le second groupe, à près d'une minute du vainqueur. Toutefois, Godefroot ne pouvant faire mieux que cinquième au sprint, la mésaventure de Zilioli ne profita qu'à son chef de file Eddy Merckx.

Enfin, au cours de cette journée, le Britannique Barry Hoban a fait une grave chute, peu avant Cambrai. Selon le premier examen du D' Judet, qui l'a fait transporter par ambulance à l'hôpital de Cambrai, Hoban souffrirait d'un traumatisme thoracique.

Classement de l'étape Amiens-Valenciennes (135 km. 500): 1. R. de Vlaeminck (Belgique), 3 h. 05' 45" (20" de bonif.); 2. Stevens (Hollande), 3 h. 05' 47" (10" de bonif.); 3. Janssen (Hollande), 3 h. 05' 50" (5" de bonif.); 4. Gonzales-Linares (Espagne); 5. Godefroot (Belgique); 6. Van den Bossche (Belgique); 7. Merckx (Belgique); 8. Van Springel (Belgique); 9. Wolfshohl (Allemagne); 10. Poulidor (France).

Classement général: 1. Merckx (Belgique), 27 h. 12' 29"; 2. Godefroot (Belgique), à 5"; 3. R. de Vlaeminck (Belgique), à 11"; 4. Janssen (Hollande), à 18"; 5. Van Springel (Belgique), à 42"; 6. Zilioli (Italie), à 57"; 7. Poulidor (France), à 1' 02"; 8. Zoetemelk (Hollande), à 1' 03"; 9. Pintens (Belgique), à 2' 08"; 10. Grosskost (France), à 2' 16".

Classement par points: 1. R. de Vlaeminck (Belgique), 96; 2. Godefroot (Belgique), 95; 3. Janssen (Hollande), 64; 4. Merckx (Belgique), 60; 5. Guimard (France), 48; 6. Van Ryckeghem (Belgique), 46; 7. Zilioli (Italie), 40; 8. E. de Vlaeminck (Belgique), 32; 9. Basso (Italie) et Van Springel (Belgique), 31.

LA JOIE DE JOUER A FOOTBALL EN BULGARIE

M. Nedelko Donski, président de la Fédération bulgare de football, et Stefan Bojkov, entraîneur en chef de l'équipe nationale, ont été démis de leurs fonctions en raison de la « faible » prestation de l'équipe bulgare au Mexique.

D'autre part, les joueurs de l'équipe se sont vu retirer la qualité d'internationaux. Une responsabilité personnelle de chaque joueur sera recherchée et on décidera ensuite lesquels parmi eux seront réintégrés dans la nouvelle équipe nationale.

Le communiqué déclare que l'équipe bulgare s'est présentée au Mexique « de façon indigne, n'a pas accompli sa tâche de se qualifier pour les quarts de finale, n'a pas défendu l'honneur sportif de la patrie, a porté atteinte au prestige du football bulgare, a manqué de virilité, de patriotisme et de volonté de vaincre ». Une commission spéciale a été désignée pour procéder à une enquête devant établir les causes de l'échec au Mexique.

En URSS, des sanctions ont aussi été demandées contre les deux principaux entraîneurs de la sélection soviétique, Gravit Katchaline et A. Paramonov, et contre le directeur du comité de football de l'URSS. Ces sanctions sont demandées par la presse soviétique après l'échec de Mexico.

Le championnat de l'ACFA est terminé

Tout est dit sur le championnat des footballeurs chaux-de-fonnières. Alors que Voumard est champion des fabricants, que les Amis de la Ronde sont champions des sociétés, on assista hier soir à la finale proprement dite de l'ACFA, qui a mis en présence Voumard et les Amis de la Ronde. Quelque 200 personnes ont assisté à la victoire des Amis de la Ronde (3 à 2), mais le résultat resta incertain jusque dans les dernières secondes. Deux minutes avant la fin, ceux de Voumard réclamèrent un penalty que ne voulut pas accorder l'arbitre Droz.

Néanmoins, la victoire des Amis de la Ronde est logique. Ils ont dominé dans l'ensemble. Prenant d'abord l'avantage, ils ont ensuite forcé leur allure et leur pression lorsque Voumard égalisa. Après le repos, on passa à 3 à 1 avant que Voumard ne ramène le score à 3 à 2.

Au terme de cette finale, M. J.-L. Wenger, président de l'ACFA (qui compte 35 équipes), a remis les récompenses aux heureux vainqueurs. rd.

Les joutes chaux-de-fonnières AVANT LES FINALES

Il fallait beaucoup d'audace pour introduire des concours athlétiques dans les joutes sportives scolaires de La Chaux-de-Fonds. Cela supposait une organisation parfaite et une certaine foi dans l'esprit de discipline des enfants. Mais il est heureux de constater que le sport prend la place du folklore de certains jeux organisés les précédentes années. En effet, dans toutes les disciplines introduites aux joutes, il a été constaté une amélioration du niveau technique des élèves. Il est évident que les sauts et lancers suivront la même évolution. Ainsi, par les joutes, l'on aura développé la santé physique de notre jeunesse. Lorsque les finales coïncideront avec la fin de l'année scolaire, le public aura l'occasion d'assister à de remarquables exploits.

Hier, ce ne sont pas moins de 1450 élèves qui se sont confrontés dans les différentes épreuves du biathlon. Les relais sont toujours aussi spectaculaires. Quant aux concours, il est quelque peu difficile de les suivre. Mais quelle débâche d'énergie! quelle volonté! quel exemple!

Aujourd'hui, dès 15 h. et jusqu'à 20 h. 30, se dérouleront les différentes finales. Comme les précédentes années, les phases importantes auront lieu après le défilé des classes qui débutera à 18 h.

Les résultats d'hier:
Relais. — Sont qualifiés pour les

demi-finales:

1^{re} catégorie, garçons: 2P1, 1C1, 1C2, 1P15, 1P2, 2M12, 1S1, 1P5, 1S2, 1P4, 1S1. — **Filles:** 2P1, 2M13, 1P15, 1C12, 1S1, 2M12, 1C11, 1P2, 1P4, 1C1, 1P12, 1C2.

2^e catégorie, garçons: 2P2, 2S11, 2S2, 2S12, A33, 1P22, 1S1, 2C11, 2P4, 2M1, 2P11, 2P12. — **Filles:** 2C11, 2P12, 2C2, 2P11, 2C12, 2S11, 2M2, 2M1, 2P3, 2P4, 2C1, 2C3.

3^e catégorie, garçons: 3S11, 3P31, 3S1, 3P22, 3M1, 3P32, 3M11, 3C12, A22, 3T32, 3P21, 3T21. — **Filles:** 3S11, 3C1, 3P33, 3C2, 3M11, 3P21, 3P22, 3P23, 3P24, 3C3, 3M2, 3C12.

4^e catégorie, garçons: 4S1, 4S11, 4C2, 4P31, 4M12, 4T35, 4M1, 4M2, 4P23, 4T34, 4C11, 3S2. — **Filles:** 4M2, 4T34, 4M1, 4C3, 4M11, 3M12, 4P31, 4C2, 4C11, 4P21, 4P32, 4M12.

Meilleurs résultats obtenus dans les épreuves de biathlon: saut en long, 1^{re} catégorie: garçons, 1P11; filles, 1C11. — 2^e catégorie: garçons, 2C3; filles, 1P22.

Saut en hauteur, 3^e catégorie: garçons, 3P32; filles, 3S11 et 3P21. — 4^e catégorie: garçons, 4C3; filles, 4C11.

Lancer petite balle, 1^{re} catégorie: garçons, 1P12; filles, 1C2. — 2^e catégorie: garçons, 2C2 et A33; filles, 2C12 et 2M1. — 3^e catégorie: filles, 3M13. — 4^e catégorie: filles, 4P32.

Lancer du boulet 3 kg., 3^e catégorie: garçons, 3C11 et 3S1. — 4^e catégorie: garçons, 4C11.

Hockey sur glace

La première ligue est formée

La Ligue suisse de hockey sur glace a formé les groupes de première ligue de la manière suivante:

Groupe 1: Arosa, Bonaduz, Illnau Effretikon, Rapperswil, Saint-Moritz, Uzwil, Rheinfelden, Wetzikon, Wil, Winterthur.

Groupe 2: Ascona, Aarau, Bâle, Bellinzona, Dübendorf, Petit-Huningue, Schaffhouse, Urdorf, Zoug, Zuzgen.

Groupe 3: Rotblau Berne, Berthoud, Grindelwald, Langenthal, Le Locle, Moutier, Signau, Steffisbourg, Tramelan, Wichtrach.

Groupe 4: Charrat, Château-d'Ex, Fleurier, Martigny, Montana-Crans, Noiraigue, Saas Grund, Vallée de Joux, Yverdon, Zermatt.

Les matches de promotion opposeront les vainqueurs des groupes 1 contre 2 et 3 contre 4.

● Le H.-C. Schaffhouse a engagé comme entraîneur le Tchecoslovaque Peter Jaks (30 ans). L'an dernier, Jaks dirigeait la formation tchecoslovaque de Tatra Koprivnice. Auparavant, il avait joué avec Brno et Ostrava.

RADIO PROGRAMMES

Vendredi 3 juillet 1970

SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous - «La Chartreuse de Parme», feuilleton. 17.00 Inf. 17.05 Tous les jeunes! 17.55 Roulez sur l'or! 18.00 Inf. 18.05 Scènes du monde. 18.30 Micro dans la vie. 18.55 Roulez sur l'or! 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine 1970. 20.00 Bonne adresse. 20.30 Orch. de chambre de Lausanne. 22.00 Chemins de la vie. 22.30 Inf. 22.35 Club de nuit. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes! 19.00 Per i lavoratori italiani. 19.30 Mus. légère. 20.00 Inf. 20.15 Perspectives. 21.00 Sport, mus., inf. 22.00 Jazz à la papa. 22.30 Jazz contemporain.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Thé-concert. 17.00 Chansons et danses bavaroises. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Radic-jeunesse. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 19.50 Chron. mondiale. 20.00 Rallye OUC aux Grisons. 22.00 Athlétisme. 22.15 Inf. 22.30 Divertissement musical.

Samedi 4 juillet 1970

SOTTENS. — 6.00 Bonjour à tous! - Inf. 6.30 Soufflons un peu. 7.00 Miroir-première. 8.00 Inf. - Revue de presse. 8.10 Samedi-dimanche. 8.30 Route libre. 9.00, 10.00, 11.00 Inf. 10.50 Les ailes - Roulez sur l'or! 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Si vous étiez. 12.30 Miroir-midi. 12.45 La radio propose. 13.00 Demain dimanche. 14.00 Inf. 14.05 De la mer Noire à la Baltique. 14.35 Le chef vous propose. 15.00 Inf. 15.05 Samedi-loisirs.

Second programme de Sottens. — 8.00 This is your sentence. 8.15 Revue des livres. 8.30 Solistes romands. 9.30 Témoignages. 10.00 Des pays et des hommes. 10.30 Let the peoples sing 1970. 11.00 Culture française. 11.30 Avec Denis de Rougemont. 12.00 Midimus. 13.15 Inf. musicales. 13.30 Concert pour les Jeunesses musicales. 14.00 Madrigaux italiens. 14.30 Carnet de notes. 15.35 Compositeurs suisses.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30. 6.10 Réveil en mus. 6.50

Loterie Seva

Le tirage de la 189^e loterie de la Seva, qui a eu lieu jeudi soir à Bienne, a donné les résultats suivants:

Le gros lot de 200 000 fr. est attribué au billet portant le numéro 266080.

Le numéro 216915 gagne 20 000 fr. Le numéro 164352 gagne 10 000 fr. Les numéros suivants gagnent 1000 francs:

114992, 140135, 145411, 189862, 215654, 234772, 237015, 270647, 276438, 288899.

Les numéros suivants gagnent 500 francs:

101128, 104315, 123079, 135830, 141063, 157712, 163275, 176335, 184362, 186045, 189650, 203188, 234342, 235877, 236654, 243041, 247070, 252664, 269528, 279685.

Les numéros se terminant par: 0960, 2086, 2963, 4468, 5074, 5522, 6606, 8772, 8913, 9261 gagnent 100 fr.

Les numéros se terminant par: 453, 759 gagnent 20 fr.

Tous les billets se terminant par: 482, 549, 782, 797 et 915 gagnent 10 fr. (sauf le numéro 216915); est sorti en outre le numéro 126907.

Les numéros se terminant par 1 et 8 gagnent 5 fr.

(Seule la liste officielle du tirage fait foi.)

Mon Jardin. 7.10 Auto-radio. 8.30 Nature, source de joie. 9.00 Vacances d'enfants inadaptés. 9.05 Magazine des familles. 10.10 Mélodies. 11.05 Mus. sur le thème de Roméo et Juliette. 12.00 Ensemble à vent. 12.40 Magazine récréatif. 14.00 Politique intérieure. 14.30 70^e anniversaire de Louis Armstrong. 15.00 Economie politique. 15.05 Cantale. 15.30 Mus. appenzelloise.

TV ROMANDE

Vendredi 3 juillet 1970
18.00 Bulletin. 18.05 Dessins animés. 18.30 Avant-première sportive. 18.55 Plum-Plum. 19.00 Flipper. 19.35 Actualité au féminin. 20.00 Téléjournal. 20.20 Tour de France. 20.30 Carrefour. 20.45 Temps présent. 22.00 Athlétisme. 23.05 Téléjournal.

Samedi 4 juillet 1970
14.00 Tennis.

TV FRANÇAISE

Vendredi 3 juillet 1970
18.30 Tour de France. 18.30 Schmilblic. 18.50 Dernière heure. 18.55 Pour les petits. 19.00 Actualités régionales. 19.25 Allô police. 19.40 Qui et quoi? 19.45 Inf. première. 20.20 Tour de France. 20.34 Les Shadoks. 20.40 Hondo. 21.30 Panorama. 22.30 D'hier et d'aujourd'hui. 23.15 Télénuis.
2^e chaîne. — 19.00 Actualités régionales. 19.20 Colorix. 19.30 24 heures sur la II. 20.30 Moutballen. 21.40 L'événement des 24 heures. 21.45 Renaissance. 22.15 Piano. 22.35 A propos. 22.55 24 heures dernière.

Samedi 4 juillet 1970
1^{re} chaîne. — 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télénuis. 14.30 Samedi et Cie. 15.00 Athlétisme. 15.45 Tour de France.
2^e chaîne. — 14.30 Aujourd'hui, madame. 15.10 Service des affaires classées. 15.40 Tennis.

Coût de la vie: + 0,4 % en juin

L'indice suisse des prix à la consommation calculé par l'OFIAMT, qui reproduit l'évolution des prix des principaux biens de consommation et services entrant dans les budgets familiaux des ouvriers et employés, s'est inscrit à 112,3 points à fin juin 1970 (septembre 1966 = 100). Il a ainsi progressé de 0,4 % depuis fin mai (111,8) et de 3,1 % par rapport à son niveau de juin 1969 (108,9).

L'évolution de l'indice général a été déterminée en juin par le renchérissement de divers produits alimentaires et par l'augmentation sensible des prix de charbon. En outre, le nouveau relevé a permis de constater une hausse des prix de l'habillement depuis l'enquête précédente.

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE VAUD
NYON: Attention, séance de la fraction du Conseil communal. — Vendredi 3 juillet, à 20 h. 15, au Café du Chemin-de-Fer, salle rose. Invitation cordiale à tous les membres de la section. Ordre du jour: séance du conseil du 6 juillet.

l'Ancienne

Madame OSCAR HUGUENIN

Et pourtant M^{lle} la tante, si vieille et ridée qu'elle fût, n'avait pas cette figure grotesque de chouette, avec de gros yeux ronds et une paire de besicles chevauchant son bec recourbé et tordu! Evidemment non; d'ailleurs cette chouette qui n'était plus une demoiselle, et qui, avec ses ailes, avait perdu sa chevelure dorée, prisait outrageusement, en faisant des grimaces affreuses et en répétant à satiété: « Bonté surpasse beauté! »

Toute la nuit, ces images extravagantes de lanterne magique hantèrent le cerveau fatigué d'Henri. Ce fut avec un soupir de soulagement qu'il sortit de ce cauchemar pour rentrer dans la réalité, juste au rebours de son père qui reprenait avec une soumission philosophique, mais sans enthousiasme, le joug quotidien qu'il portait depuis le jour de ses noces.

Comme à l'ordinaire, le père et le fils se rencontrèrent le lendemain matin à l'écurie, où ils se partageaient la besogne, dont Henri prenait toujours pour lui la part la plus pénible.

Ce matin-là, l'ancien, contre son ordinaire, laissa son fils traire les quatre vaches l'une après l'autre, changer la litière et nettoyer l'écurie sans faire autre chose que de se promener çà et là d'un air préoccupé, en s'arrêtant de temps à autre auprès d'Henri, comme pour engager la conversation.

Bien qu'assez intrigué par ces allures inusitées de son père, le jeune homme ne fit aucune observation et se préparait à détacher les vaches et le cheval pour les conduire à l'abreuvoir, quand l'ancien se décida à parler:

— Attends-« voir » un moment, Henri.

Il l'attira dans le coin le plus reculé de l'écurie,

celui où étaient parqués les trois moutons, et lui dit en confidence:

— Pour ta gouverne, il est bon que tu saches une chose: ta mère se méfie que cette sœur à Michel Mosimann t'a donné dans l'œil.

Bien que cette communication ne fût pas faite sous forme de question, l'ancien attendait manifestement une réponse. Henri avait rougi, mais il répondit bravement:

— Pour autant que je l'ai vue et que je la connais, c'est vrai, père, qu'elle me plaît, et pas seulement pour sa bonne façon, non, soyez tranquille!

Il rougit plus fort en ajoutant d'un ton expressif:

— Pour sûr que d'elle on peut dire: Bonté surpasse beauté! Il faut la voir avec les enfants! poursuivit-il avec feu; comme elle en a du soin, comme elle sait leur parler! Et c'est une travailleuse! Par exemple, le cousin Bressel, ajouta-t-il en souriant, trouverait peut-être qu'elle est bête, parce qu'elle écoute parler les autres et n'ouvre la bouche qu'à bon escient. Mais puisqu'il me recommandait de courtiser la cousine Matile qui ne parle guère...

— Voilà justement! interrompit l'ancien en se grattant le front en signe de contrariété; ta mère est comme le cousin Bressel: elle aimerait mieux te voir penser à la fille du greffier Matile qu'à la sœur de Michel Mosimann. « Monté! » garçon, vois-tu, moi je n'ai rien de rien contre cette fille, s'empressa-t-il d'ajouter en réponse à un mouvement d'Henri. Mais tu sais, quand ta mère a « chausé » une idée...

— Et qu'est-ce qu'elle a contre...?

— Contre une fille qu'elle ne connaît pas?

Rien du tout; seulement elle dit que c'est une

Allemande et qu'il serait contre nature qu'un communier de la Sagne « s'épouse » avec une Allemande!

Il haussa les épaules pour indiquer le cas qu'il faisait d'un raisonnement pareil.

— Ne t'en donne pas, Henri! poursuivit-il d'un ton consolant, en posant la main sur l'épaule du jeune homme dont la figure s'était assombrie. On la tournera; mais il faut y aller doucement, tout doucement. Patience et longueur de temps... tu sais le reste. Elle a du cœur, ta mère, et elle est raisonnable, quand on sait la prendre. Par ainsi, ce que je te recommande, c'est de ne pas brusquer les choses. Pour « gain de paix » même, on peut avoir l'air de céder, sans que ça tire à conséquence. Mais rappelle-toi que je suis de ton côté, quand même des fois tu pourrais croire le contraire. Un homme averti en vaut deux. A présent, allons « abreuver ».

Ainsi que Daniel Jacot l'avait donné à entendre à son fils, M^{lle} l'ancienne ne manqua pas de déclarer carrément à ce dernier qu'elle ne voulait pas entendre parler d'un mariage entre lui et cette Allemande de la Roche. Mais elle choisit, pour signifier cet ultimatum à son fils, un moment où elle se trouvait seule avec lui. En général, elle faisait trop peu de cas de l'opinion et de la volonté de l'ancien, pour qu'on puisse croire qu'elle redoutait de le voir prendre ouvertement parti contre elle. Mais elle avait compté que dans un tête-à-tête avec son fils, elle aurait plus de prise sur lui, qu'elle pourrait plus aisément faire appel à ses sentiments, et réussirait mieux à lui imposer sa volonté. C'était ainsi qu'elle avait procédé pour faire renoncer Henri à la gravure.

(A suivre)

VAUD

Lausanne: LES FAITS DE LA FÊTE...

Après deux jours d'allégresse, Lausanne a retrouvé son visage traditionnel. Les dernières oriflammes qui ornaient les rues de la ville ont été arrachées à l'aube. Ses habitants, encore sous le coup de l'émotion, ont repris leur train-train quotidien.

Des heures inoubliables qui valent bien une « gueule de bois », disent les enthousiastes. Ce n'est pas nous qui irons les contredire. Au milieu de cette masse joyeuse, nous avons glané quelques échos que nous allons soigneusement ranger dans le tiroir des souvenirs.

* * *

Un couple de retraités se fait bousculer à la Palud. L'époux chuchote à sa compagne:

— Tu sais, chérie, si jamais l'un de nous se perd, on se donne rendez-vous au Café des Philosophes.

* * *

Entendu à la place du Château Michel Buhler chanter le « Déserteur ». Parmi l'auditoire passionné, un médecin libéral croquait un schublig.

* * *

A la Mercerie. Un homme s'écrie: — J'ai perdu mon portemonnaie! Sa femme sourit gentiment: — Allons, Marcel, tu sais bien que je l'ai dans mon sac à main!

* * *

Derrière la Cathédrale, un groupe de jeunes discutent d'œcuménisme. Une bande de garçons et de filles se tenant par la main surgit en scandant: « Husak au poteau! »

* * *

Au stand des anarchistes, on pouvait lire, en lettres rouges sur fond noir: « Ni Dieu ni Maître ». Sans doute pour donner plus de poids à ce slogan, le crieur officiel lançait: « Achetez le Nouvelliste du Rhône! »

* * *

Elle et lui se sont chamaillés: Elle: « Si tu bois encore un verre, je rentre tout de suite à la maison. » Lui: « Je ne te retiens pas. »

Elle: « Alors, on va juste trinquer chez Marcel, et puis on verra. »

Les associations immobilières ne sont pas courageuses. Elles n'ont pas osé se présenter. N'avaient-elles pas la conscience très tranquille?

* * *

Voici quelques phrases piquantes inscrites contre les parois des stands de la rue du logement:

— Un logement, ça ne se pond pas, mais les locataires ça se pompe!

— La statistique est la deuxième forme du mensonge, la troisième n'est pas loin!

— La bourgeoisie ne loge pas les travailleurs, elle les stocke!

— Nous sommes tous des rigolos, et vous aussi.

— Merde aux théoriciens et aux prophètes. Vive la technocratie.

— J'ai honte de ne pas être intégré.

* * *

« Domaine public » avait aussi sa petite échappe à la rue Pierre-Viret.

Sur la devanture, on remarquait un dessin format affiche représentant un chat sur le point d'éclater. Dessous, une inscription: « Chat gourmand d'extrême droite essayant de digérer l'aile gauche d'un poulet. »

* * *

Les objecteurs pensent... L'armée dépense. Une poignée de non-violents avait engagé le dialogue. Quelques réflexions entendues dans le public:

— C'est des idéalistes.

— Ils sont fous.

— Voilà des hommes qui ont la franchise de leurs opinions.

Un voisin: — On devrait leur ériger un monument.

— Moi, je les admire.

Un aspirant officier: — On devrait les foutre dedans.

— Un gars aux cheveux longs s'insurge: — Ta gueule, salaud.

* * *

A la place Centrale, un orchestre pop est désespéré. Le chef de l'ensemble saisit le micro:

— Nous demandons immédiatement le batteur Richard.

* * *

Un écrivain: « FCTA - Buvette en face. »

* * *

Sous les fenêtres de la Préfecture, quelques Espagnols chantent et dansent le flamenco. Un passant s'exclame:

— Ce n'est pas à Madrid qu'ils pourraient faire cela.

* * *

Trois jeunes s'approchent d'un homme d'un certain âge:

— Monsieur, on vous achète votre parapluie!

— Prenant sans doute l'offre au sérieux, celui-ci rétorque:

— Combien m'en donnez-vous?

K. Sch.

A l'eau - z - Anne!

Une avenue élargie

L'avenue William-Fraisse ne répond plus, depuis quelques années déjà, aux besoins de la circulation. La Direction des travaux va procéder à son élargissement entre le rond-point et le boulevard de Grancy. Le trottoir du côté est au bas de l'avenue sera ramené aux dimensions qui lui ont été données à la hauteur du bâtiment commercial et administratif qui se termine ces jours. Trois tilleuls devront être abattus. Lorsque les travaux seront terminés, onze arbres seront plantés en bordure de la route. Dans le courant de l'automne, ce sera le tour du côté ouest de l'avenue: la chaussée sera élargie d'environ trois mètres; treize arbres et trois à l'avenue Dapples seront sacrifiés à la sécurité des automobilistes et des piétons. Ils seront intégralement remplacés.

Nous souhaitons la vérité et ne trouvons en nous qu'incertitude. Nous recherchons le bonheur et ne trouvons que misère et mort. Pascal.

Chavannes-près-Renens: Un fameux boni!

Réuni vendredi 26 juin sous la présidence de M. J.-P. Vernez (soc.), le Conseil communal a liquidé rapidement un important ordre du jour.

Assermentation. — M. Perroulaz (soc.) remplace F. Geiser (soc.), ce dernier ayant quitté la localité.

Commission de naturalisation. — H. Oberson (soc.) est élu membre suppléant.

Préavis municipaux. — Quatre préavis municipaux sont adoptés après les conclusions favorables des commissions.

1. Rapport de gestion et comptes communaux 1969: l'excédent des recettes se monte à 1 057 462 fr. 13 sur un total de recettes de 2 033 702 fr. 67. Ce bénéfice a été viré à différents fonds de réserve dont 937 154 fr. 38 à celui des Travaux.

2. Arrêté d'imposition pour 1971-1972: il demeure en principe le

même que celui des années précédentes avec un taux de 120% de l'impôt cantonal de base. Seul l'impôt sur les chiens a passé de 25 fr. à 50 fr.

3. Réduction sur impôts 1970: comme par le passé, les contribuables qui s'acquittent de leurs impôts avant le 31 décembre 1970 ou le 28 février 1971 bénéficient d'une remise de 10% ou de 7%. Les personnes âgées de 65 ans révolus, avec des ressources modestes sont totalement exonérées.

4. Achat d'une balayeuse: la Municipalité obtient le crédit de 55 000 fr. demandé à cet effet.

Divers. — Dans une motion, M. C. Burki (rad.), en cette année de la nature, exprime le désir que la plantation d'arbres soit intensifiée sur des parcelles communales adéquates. Quelques questions individuelles.

La parole est à nos lecteurs L'eau froide guérissante?

A plusieurs reprises, dans la presse quotidienne, il a été question de l'effet bénéfique de l'eau froide sur l'organisme humain. De nombreux cas de guérisons spectaculaires ont été révélés, qui, confirmés, s'il était encore nécessaire, l'effet bénéfique de l'hydrothérapie.

Ce qui par contre est très ignoré, c'est que ce n'est pas seulement la composition chimique de l'eau qui est déterminante, mais surtout la charge électrique, soit la quantité d'ions négatifs de celle-ci. Mais la quantité d'électricité négative des eaux est très variable, et l'effet curatif des eaux thermales est proportionnel en grande partie à la charge électrique. De nombreuses expériences ont démontré que l'effet bienfaisant des eaux de Vichy diminuait à mesure que l'on s'éloignait de la source. C'est la raison pour laquelle il est recommandé de boire ces eaux à la source même.

Un autre exemple qui confirme cette thèse: la thalassothérapie. Cette nouvelle thérapeutique qui consiste à faire ruisseler un jet d'eau de mer sur l'épiderme et qui a provoqué de véritables miracles dans le traitement d'arthroses et de rhumatismes considérés comme inguérissables par la médecine officielle. Au premier abord, ces guérisons spectaculaires ont été imputées à la composition chimique

de l'eau. Or, expériences faites, il a fallu déchanter et reconnaître que c'était surtout le frottement du jet d'eau sur l'épiderme qui était le véritable responsable de la guérison. Or, qui dit frottement, dit électricité.

Les lecteurs qui ne seraient pas encore tout à fait convaincus, peuvent se libérer de leurs derniers doutes en lisant le petit livre « Le Secret des Patriarches » de l'ingénieur E. Violet. E. Meyer.



Pour l'entretien de votre gazon

au
«GARDEN CENTER»
de Denges
(entre Morges et Lausanne)
Roger Blondel
Ouvert du mardi au samedi

TÉLÉPHONE 22 42 54
POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

HORLOGERIE BIJOUTERIE
O. MEYLAN
20 rue de l'Alpe, 20
TÉL. 22 36 90 LAUSANNE

CAVE DE RENENS

Rue de la Mèbre A. Rev S. A.

Offres spéciales:

Vins rouges en litres (verre en plus)	
Montagne	net 1.60
Rouge de table	net 1.70
Vino da Pesto	net 1.70
Uttil Montesson	net 1.90
Jumilla	1.90
Cortez Navarre	2.-
Hermitage Tarragone	2.-
Portugal	2.-
Rioja	2.-
Rosé Pelure d'aignon	2.15
Fiesta Navarre	2.20
Kramolin	2.20
Mas Ferré Tarragone	2.30
Algérie	2.30
Chili	2.30
Valpolicella	2.50
Rouge français	2.60
Algérie Hoggar	2.70
Algérie «Réserve des Ruines»	2.80
Algérie Tabourka	2.80
Barbera	2.80
Pinot noir étranger	2.80
Côtes-du-Rhône	2.90
Goutat Gamay romand	3.60
Beaujolais a. c.	3.60
Mâcon a. c.	3.60
Bourgogne a. c.	3.90
Beaujolais-Villages a. c.	3.90
Dôle de Sion	5.20

Vins blancs en litres (verre en plus)	
Blanc de table	2.50
Chasselas	2.70
La Côte	2.90
Fendant Murgère	3.30
Féchy	3.40
Fendant Ravaney	3.40
Mont-sur-Rolle	3.50

Par 10 litres, rabais de 10 ct. par litre
Tous les vins
Il suffit de téléphoner au 341795
... nous vous apporterons tout à domicile!
Bière Warteck et Boxer

Au Vieux Stand Lutry

R. CACHEMAILLE
Dans un cadre reposant des repas soignés à des prix étudiés

GENÈVE

CEUX QUI S'EN VONT
Après une longue et pénible maladie supportée avec beaucoup de courage, notre dévouée camarade Henriette Schneebeli, épouse de notre dévoué camarade Max Schneebeli, s'en est allée.
Nous prenons part au chagrin de notre ami Max Schneebeli et de sa famille et les assurons de notre amicale sympathie.

Le Département de l'instruction publique a le regret de faire part du décès de
Monsieur Albert DUPRAZ
instituteur dans les écoles primaires.
Le conseiller d'Etat chargé du Département de l'instruction publique: André CHAVANNE

Le comité de la section socialiste de Genève rive gauche a le pénible devoir de faire part du décès de la camarade
Madame Henriette SCHNEEBELI
militante dévouée et compagne du camarade Max Schneebeli, membre de la section.
Pour les obsèques, se référer à l'annonce mortuaire de la famille.

Cinémas lausannois

A. B. C. Tél. 22 35 52-53
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Un western à l'italienne, sensationnel, avec l'acteur le plus explosif, Giuliano Gemma
LE RETOUR DE RINGO
Un film de Duccio Tessari, avec Fernando Sancho, Hally Hammond, Nieves Navarro et Antonio Casas
Parlé français - Eastmancolor

Bel-Air Tél. 23 55 12
14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 18 ans
Alain Delon dans un «thriller» d'une violence inouïe!
LES TUEURS DE SAN FRANCISCO
avec Ann Margret, Jack Palance, Van Heflin - Réalisé par Ralph Nelson
CinémaScope - Parlé français

Athénée Tél. 25 24 12
14.15, 16.30, 18.45, 21.00 16 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
Le sommet du western «à l'italienne», déjà classique! Clint Eastwood dans le chef-d'œuvre de Sergio Leone
POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS
Vu nos engagements, le film ne sera pas prolongé au-delà de dimanche incl.
Mus. de Morricone - Parlé français

Bourg Tél. 22 86 22
En franç. 14.30, 19.00, 21.00 18 ans
En angl. 17.00
Prolongation - 4e semaine
Le film à voir et à revoir! 8 Oscars!
TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES
avec Burt Lancaster, Montgomery Clift, Frank Sinatra - Faveurs susp., à 21.00
Prix: Fr. 4.-, 5.-, 6.-

Atlantic T. 22 11 44-45
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Sam., nocturne à 23.00
Un sujet réservé... Une ambiance propice aux scandales et aux meurtres...
Robert Hossein et Marisa Mell dans
LES LIBERTINES
avec E. Manni, R. Dalban, A. Minsk
Eastmancolor

Capitole Tél. 22 51 32
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Samedi, nocturne à 23.15
L'HOMME TATOUÉ
d'après le roman «The Illustrated Man», du célèbre auteur de science-fiction Ray Bradbury - Avec Rod Steiger et Claire Bloom - Technicolor

Colisée Tél. 32 51 25
En français: 15.00, 20.30 16 ans
En anglais: 17.00 (sous-titré)
Sidney Poitier et Rod Steiger s'affrontent...
DANS LA CHALEUR DE LA NUIT (IN THE HEAT OF THE NIGHT)
réalisé par N. Jewison - Technicolor
Musique de Ray Charles

Métropole Tél. 25 62 22
Lundi à vendredi: 14.30 et 20.30 18 ans
Samedi: 14.30, 17.00, 20.30, 23.00
Dimanche: 14.30, 17.00, 20.30
A BOUT DE SOUFFLE
Cinq grands noms pour un seul film: Belmont, Seberg, Truffaut, Chabrol, Godard

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
Franco Nero dans le western des grandes émotions
LE TEMPS DU MASSACRE
Œil pour œil... balle pour balle
Parlé français - Scope - Couleurs

Palace Tél. 22 13 30
14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 18 ans
Une des dernières occasions de voir et de revoir Jeanne Moreau dans le chef-d'œuvre de Luis Bunuel!
LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE
avec Michel Piccoli et Georges Géret
CinémaScope

Georges V Tél. 25 43 31
14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans
DERNIERS JOURS
Michel Piccoli et Romy Schneider dans le film de Claude Sautet
LES CHOSES DE LA VIE
N'iriez-vous voir qu'un film dans l'année que ce serait celui-ci qu'il faudrait choisir!
Faveurs supprimées

Romandie Tél. 23 47 64
14.30, 20.30 16 ans
Ce soir, nocturne à 23.30
Sur écran géant ultra panavision 70 mm., son stéréo - Une épopée dont les dimensions n'ont jamais été atteintes!
LA BATAILLE DES ARDENNES
avec Ch. Bronson, R. Ryan, T. Savalas, P. Angeli, R. Shaw, D. Andrews
Parlé français

Lido Tél. 23 21 44
14.30, 17.00, 20.00, 22.30 16 ans
Il faut absolument voir et revoir le chef-d'œuvre de Costa-Gavras, qui triomphe dans le monde entier!
IL EST VIVANT!
avec Yves Montand, Jean-Louis Trintignant, Irène Pappas - Musique de Mikis Theodorakis - Eastmancolor

Corso-Renens Tél. 34 00 35
20.30 16 ans
LE JOUR DES APACHES

GENÈVE

Les difficultés du personnel des PTT

Intervention socialiste

La presse, y compris notre journal, n'a donné que peu de détails à propos de l'intervention socialiste en faveur du personnel de l'administration fédérale à Genève lors de la dernière séance du Grand Conseil. Notons qu'un député popiste est intervenu également dans le même sens.

RÉSOLUTION

D'abord voici le texte de la résolution présentée par Cl. Ketterer au nom du groupe socialiste :

LE GRAND CONSEIL,

- inquiet de la situation très difficile du personnel de l'administration fédérale à Genève,
- alarmé en particulier des conditions de salaire et de travail déplorables des agents des PTT,
- soucieux d'obtenir une nette amélioration du sort des fonctionnaires de la Confédération allant de pair avec l'indispensable relèvement de la qualité des prestations fournies au public,
- prie le Conseil d'Etat d'intervenir énergiquement auprès du Conseil fédéral pour qu'il examine rapidement en commun avec la Direction générale des PTT et des autorités genevoises, tous les moyens nécessaires pour combattre avec efficacité à Genève la vague actuelle de démissions et la grave perturbation des services qu'elle entraîne.

A l'appui de cette résolution, Cl. Ketterer a exposé la situation des entreprises fédérales à Genève, en particulier celle des PTT qui est extrêmement alarmante.

L'HÉMORRAGIE DE PERSONNEL EST GRAVE

Le député socialiste a rappelé les résolutions votées par différentes associations syndicales, aussi bien par l'Association suisse des fonctionnaires aux douanes que par l'Union suisse des transports, qui groupe les chemins, par la Société suisse des fonctionnaires postaux. Les positions traditionnelles de l'Union PTT et, tout récemment encore, c'était même la section des gradés de la Société suisse des fonctionnaires postaux qui jetait un cri d'alarme.

Dans un quotidien de Genève, le directeur des postes, M. Bujard, signalait à quel point l'hémorragie du personnel était grave, puisqu'il y a une moyenne de vingt démissions par mois dans le service postal.

IL FAUT DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

Il s'agit d'un problème cyclique qui revient tous les 10 à 15 ans ; et je constate avec un brin d'amertume que la Confédération est toujours en retard d'une amélioration par rapport aux administrations publiques du canton et de la ville, et peut-être parfois plus encore du secteur privé.

Ce n'est pas le lieu ici d'aborder la rigidité, la lourdeur et la lenteur du système fédéral qui veut qu'une classe de traitement soit rétribuée pratiquement de la même façon en ce qui concerne le salaire de base entre agents d'une ville comme Genève et d'une petite bourgade de la Suisse centrale. Les conditions sociales sont tellement différentes de l'une à l'autre que ce ne sont pas des indemnités dites de résidence, des allocations spéciales de déplacement, des indemnités pour travail de nuit ou autre qui pourront remédier à ce problème.

Et alors, la concurrence chez nous est énorme. Genève, n'ayant pas d'arrière-Pays, ne trouve plus depuis très longtemps, la main-d'œuvre parmi la population genevoise. En plus de cela, il y a déjà de très nombreuses années que les entreprises fédérales devaient recruter dans les cantons voisins, et en particulier dans le canton de Fribourg et du Valais, la main-d'œuvre qui leur était nécessaire.

Or, le processus est toujours le même : une grande entreprise comme les PTT arrive à trouver, dans des régions campagnardes de Fribourg ou du Valais, les éléments dont elle a besoin, elle les fait venir à Genève, elle leur trouve des chambres dans des foyers que la Confédération a acquis, elle les encadre avec son service social, elle les forme, elle les habille, et puis, après six mois ou un an de formation acquise, ces agents sont absorbés soit par d'autres secteurs publics de l'Etat ou des communes, soit par le secteur privé.

Le personnel exploitant, mal rétribué et surchargé, les cadres et les fonctionnaires administratifs qui subissent le contrecoup de collaborateurs trop peu nombreux et chichement rétribués, et les clients qui se plaignent. La clientèle, bien sûr, veut être beaucoup mieux et plus rapidement servie ; et puis, tous les commerces, les entreprises diverses, les administrations se plaignent que le courrier n'est pas distribué comme il devrait l'être.

On aperçoit donc que cette politique pratiquée à Berne aboutit à des prestations en baisse quantitativement et qualitativement.

Il n'y a pas 36 moyens, je crois qu'il n'y en a qu'un : essayer d'obtenir du Conseil d'Etat qu'il intervienne rapidement et énergiquement à Berne, auprès de la Direction générale des PTT, auprès du nouveau Conseil d'administration des PTT, dont ce n'est pas la compétence d'ailleurs de discuter des rétributions, puisqu'elles dépendent de l'Assemblée fédérale, mais qui peut, sans aucun doute, par son attitude, influencer les discussions entre le Conseil fédéral, la Direction générale des PTT et le Conseil d'Etat genevois.

Il n'est pas admissible de penser que, dans une grande ville internationale comme Genève, des agents qui aiment leur métier, et où ils sont parfaitement qualifiés après dix ou vingt ans d'expérience, quittent leur emploi pour un poste de manutentionnaire au CERN ou dans une autre entreprise, quelle soit internationale ou ailleurs, parce qu'ils gagnent 400 ou 500 fr. de plus par mois et qu'ils ne paient pas d'impôts.

Si nous voulons endiguer cette vague de démissions, si nous voulons que le service postal, comme les autres d'ailleurs, fonctionne à la satisfaction générale des usagers, du public, et si nous voulons que le personnel puisse faire face à ce trafic, il faut le rétribuer convenablement.

Ce ne sont pas des déclassements d'indemnité de résidence d'une ou de deux zones qui changeront quelque chose. Il faut absolument faire entrer dans la tête des autorités fédérales que la situation, dans les grandes villes comme Zurich, Bâle et en particulier Genève, exige une médication absolument spéciale.

Je crois qu'il est indispensable d'obtenir de ce Grand Conseil qu'il charge le Conseil d'Etat d'intervenir auprès des autorités fédérales pour que, pendant l'été encore, des dispositions extrêmement énergiques et rapides soient prises, et ces dispositions doivent déboucher sur une augmentation substantielle des salaires de base des fonctionnaires fédéraux travaillant à Genève.

Peu après, la résolution socialiste était votée à l'unanimité avec l'accord du Conseil d'Etat.



OFFRES D'EMPLOI

Ecole professionnelle pour l'industrie et l'artisanat

La direction de l'EPIA ouvre, du 6 au 11 juillet 1970, une inscription dans le but de pourvoir, dès le 1^{er} septembre 1970, deux postes de maîtres d'atelier dans les classes de la Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents :

1. Maîtresse d'atelier pour jeunes filles

Titre exigé :
— maîtrise fédérale dans une profession artisanale.

2. Maître d'atelier pour jeunes gens

Titre exigé :
— certificat de capacité et diplôme d'éducation spécialisée.

Adresser offres d'emploi accompagnées d'un curriculum vitae, des photocopies des titres et d'une photo passeport à la direction de l'Ecole professionnelle pour l'industrie et l'artisanat, quai de la Poste 14, 1204 Genève.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Laboratoire universitaire effectuant des recherches dans le domaine du métabolisme des médicaments à l'aide des traceurs radio-actifs engagerait, en vue de compléter son équipe

deux laborantines

avec expérience dans le domaine des techniques physico-chimiques ou expérimentation animale.

Entrée : 1^{er} septembre 1970.

Prière d'adresser offres avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie au Laboratoire du métabolisme des médicaments, boulevard d'Yvoy 20, 1211 Genève 4.

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

cherche pour le secrétariat central des étudiants

une secrétaire

chargée de l'accueil, de l'information et de l'immatriculation des étudiants.

Ce poste conviendrait à une personne parlant l'anglais et capable d'organiser son travail d'une manière systématique. D'autres langues seraient un avantage.

Les offres, avec curriculum vitae, doivent être adressées à M. C. Bossy, secrétaire de l'Université, place de l'Université 3, 1211 Genève 4.

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

cherche pour l'Institut de morphologie

un technicien ETS

spécialisé en électronique.

Champ d'activité : projets, études et réalisations d'appareils électroniques, modifications, transformations, améliorations d'installations existantes.

Pour tous les renseignements, s'adresser à l'Institut de morphologie, rue de l'Ecole-de-Médecine 20, professeur C.-A. Baud, tél. 24 32 20.

Adresser offres avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie au chef du personnel de l'Université, place de l'Université 3, 1211 Genève 4.

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

cherche pour l'Institut d'histologie et d'embryologie de la Faculté de médecine

une laborantine diplômée

ayant de bonnes connaissances des techniques histologiques.

Entrée en fonction le 1^{er} septembre 1970 ou à convenir.

Adresser offres avec copies de certificats, diplômes, curriculum vitae et photographie à M. Turrian, Faculté de médecine, boulevard de la Cluse 32 bis, 1211 Genève 4.

PISCINE MUNICIPALE

Calendrier du mois de juillet et d'août

Samedi 11 juillet, à 19 h., water-polo, Genève 2—Vevey ; à 20 h. 30, water-polo, Genève 1—Lugano.

Samedi 18 juillet, à 19 h., water-polo, Genève 2—Red Fisch ; à 20 h. 30, Genève 1—Arbon.

Samedi 28 juillet, à 20 h. 30, water-polo, Genève 1—Monthey.

Samedi 1^{er} août, à 19 h., water-polo, Genève 2—Léman ; à 20 h. 30, Genève 1—Horgen.

Mardi 11 août, à 20 h., water-polo, Genève 2—Fribourg ; à 21 h., water-polo, Genève 1—Soleure.

Mémento genevois

VISITES DE LA VIEILLE VILLE A PIED
Chaque lundi, mercredi et vendredi, de 17 à 19 h., et le samedi, de 10 à 12 h., jusqu'à fin septembre. Départ : porte principale de l'Hôtel de Ville (en face de l'Arsenal) Vente des billets : Office du tourisme, place des Bergues 3, et Magasin de tabac, Grand-Rue 37.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Le service chargé de traiter sur l'ordinateur les informations de l'administration universitaire cherche, pour compléter son équipe jeune,

une collaboratrice

dynamique, capable de travailler d'une manière indépendante et connaissant la dactylographie, afin de tenir ses fichiers, d'enregistrer les données et d'assurer la liaison avec les différents secrétariats de l'Université.

Les offres, avec curriculum vitae, doivent être adressées au secrétaire de l'Université, place de l'Université 3, 1211 Genève 4.

LA LINIÈRE SOLDE
Linge de maison du 2 au 15 juillet 1970

LINGES ÉPONGE
DRAPS DE PLAGE
PARURES DE LITS
NAPPES, SERVIETTES, TORCHONS, etc.

A DES PRIX FORMIDABLEMENT RÉDUITS ... ET,
EN PLUS, LA QUALITÉ RÉPUTÉE DE LA LINIÈRE

.... SURTOUT NE RATEZ PAS
LES OCCASIONS EXTRAORDINAIRES

DE LA LINIÈRE 3, Rue du Rhône
GENÈVE

MORI TAPIS SOLDE
jusqu'au 15 juillet
AVEC GROS RABAIS

Tél. 25 03 23 Rue du Rhône 25

PROSPECTUS

VILLE DE GENÈVE

EMPRUNT 6 1/4 % 1970 de fr. 15 000 000

Prix d'émission: 100 % + 0,60 % timbre fédéral = 100,60 % Durée maximum: 15 ans Délai de souscription: du 3 au 9 juillet 1970, à midi

But et conditions de l'emprunt

En vertu de la décision de son Conseil municipal du 19 mai 1970, la Ville de Genève contracte un

Emprunt 6 1/4 % 1970 de fr. 15 000 000

destiné à lui procurer les fonds nécessaires à ses besoins courants de trésorerie. Les modalités de cet emprunt sont les suivantes:

L'emprunt est divisé en obligations de fr. 1000 et de fr. 5000 nominal, au porteur, munies de coupons annuels au 31 juillet.

Ces obligations sont productives d'un intérêt de 6 1/4 % l'an dès le 31 juillet 1970. Le premier coupon viendra à échéance le 31 juillet 1971.

Le remboursement de l'emprunt s'effectuera au pair le 31 juillet 1985, sans dénonciation préalable. La Ville de Genève se réserve toutefois la faculté de rembourser l'emprunt au pair le 31 juillet 1980, ou ultérieurement à chaque échéance de coupons, moyennant préavis de trois mois.

Les coupons échus, sous déduction de l'impôt fédéral perçu à la source, ainsi que les obligations remboursables seront payables sans frais à la Caisse municipale de la Ville de Genève, ainsi qu'aux guichets des banquiers et établissements faisant partie du Groupement des Banquiers Privés Genevois, du Cartel de Banques Suisses ou de l'Union des Banques Cantoniales Suisses.

Toutes les publications relatives au présent emprunt seront faites valablement par une seule insertion dans la « Feuille officielle suisse du Commerce », dans la « Feuille d'Avis officielle du Canton de Genève » et dans un quotidien de chacune des villes de Genève, Bâle, Berne, Lausanne, Saint-Gall et Zurich.

La Ville de Genève s'engage à obtenir l'admission du présent emprunt et sa cotation pendant toute sa durée aux bourses de Genève, Bâle, Berne, Lausanne et Zurich.

Renseignements financiers

La situation financière de la Ville de Genève se présente de la manière suivante:

A. Etat de fortune

	31 décembre 1968	31 décembre 1969
ACTIF		
Actif productif et réalisable		
Immeubles locatifs et terrains	164 344 978.85	185 302 925.10
Immeubles locatifs en cours de construction	53 727 515.45	37 229 976.85
Services industriels	200 861 851.88	203 654 961.88
Titres divers et parts sociales	41 369 143.53	44 633 168.03
Caisse, chèques postaux et banques	45 544 298.88	42 912 412.01
Débiteurs et prêts divers	49 741 180.28	58 056 053.58
Marchandises et magasins	663 400.39	851 108.23
	<u>556 252 369.26</u>	<u>572 640 605.68</u>
Actif non productif et non réalisable		
Bâtiments administratifs et publics, collections, terrains de sport et divers	93 987 215.90	94 197 215.90
Actif transitoire, travaux en cours ou à amortir	136 570 171.91	150 717 554.81
	<u>230 557 387.81</u>	<u>244 914 770.71</u>
Total de l'actif	<u>786 809 757.07</u>	<u>817 555 376.39</u>
PASSIF		
Dette consolidée	541 606 000.—	535 521 000.—
Caisse d'assurance du personnel et fonds spéciaux	63 215 564.60	73 130 322.45
Créanciers divers	20 981 873.80	18 701 805.08
Passif transitoire	13 408 634.63	16 268 966.74
	<u>639 212 073.03</u>	<u>643 622 094.27</u>
Excédent de l'actif	<u>147 597 684.04</u>	<u>173 933 282.12</u>

— La valeur d'assurance-incendie des bâtiments locatifs, publics et des collections qui sont compris dans plusieurs postes de l'état de fortune 1969 pour 209 millions de francs est de 698 millions de francs.

— Les Services industriels ont été détachés de l'administration municipale pour devenir une régie autonome à la suite d'une loi votée en 1931 par les pouvoirs législatifs. Leur financement est assuré en partie par autofinancement, par des avances de fonds accordées par la Ville de Genève et des prêts bancaires à court terme contractés avec l'autorisation et la garantie de la Ville de Genève. Les 203,6 millions de francs correspondant à la créance que possédait l'administration municipale à l'égard des Services industriels au 31 décembre 1969 sont couverts par l'ensemble des biens de cette régie, dont le total de l'actif à la même date atteignait 337 millions de francs.

Degré de couverture des dettes

Les actifs productifs et réalisables assurent la couverture de nos dettes dans la proportion de 88,9 % pour 1968 et 91,3 % pour 1969.

B. Compte d'administration

	1968	1969	Budget 1970
RECETTES			
Produit de la fortune, locations diverses	21 609 219	23 760 828	23 735 467
Impôts et taxes diverses	107 950 751	127 457 717	113 093 380
Autres recettes administratives et produits des ventes	6 858 117	6 969 492	6 578 840
Subventions fédérales et cantonales	5 254 896	6 203 272	5 601 000
Total des recettes	<u>141 672 983</u>	<u>164 391 309</u>	<u>149 008 687</u>
DÉPENSES			
Intérêts des dettes	23 716 837	25 499 679	26 066 397
Dépenses pour le personnel	36 519 513	40 117 477	46 149 105
Dépenses pour l'entretien des bâtiments et des voies publiques, matériel, mobilier et acquisitions	18 857 686	20 712 205	22 416 270
Frais divers et autres frais administratifs	13 952 849	15 386 157	16 893 795
Participation de la ville aux dépenses du canton, subventions diverses	25 104 486	29 235 650	15 332 797
Total des dépenses ordinaires	<u>118 151 371</u>	<u>130 951 168</u>	<u>126 858 364</u>
Autofinancement: amortissement affectation aux réserves, boni exercice	23 521 612	33 440 141	22 150 323
Total des dépenses	<u>141 672 983</u>	<u>164 391 309</u>	<u>149 008 687</u>

	1968	1969	Budget 1970
Boni budgétés	fr. 284 396	fr. 20 349	fr. 248 382
Boni réalisés	4 594 676	12 600 325	
Autofinancement des dépenses extraordinaires par le budget	55,36 %	93,12 %	

Eléments imposables

	1968	1969
Au 31 décembre	fr. 9 628 200 000	fr. 11 371 100 000
Fortune imposable	9 628 200 000	11 371 100 000
Revenus imposables	2 253 800 000	2 545 900 000*

* Non compris le revenu imposable des contribuables dont l'impôt est perçu à la source.

Genève, le 2 juillet 1970.

Au nom de la Ville de Genève
Le conseiller administratif délégué aux Finances
Pierre RAISIN

Offre de souscription

Les banques soussignées ont pris ferme le susdit

Emprunt 6 1/4 % Ville de Genève 1970 de fr. 15 000 000

Elles en ont déjà placé fr. 620 000 et offrent les fr. 14 380 000 restants en souscription publique.

du 3 au 9 juillet 1970, à midi

aux conditions suivantes:

1. Le **prix de souscription** est fixé à 100 % plus 0,60 % timbre fédéral sur les obligations = 100,60 %.
2. La **répartition** aura lieu après la clôture de la souscription sous avis par lettre aux souscripteurs. Si les souscriptions dépassent le montant des titres disponibles, les banques se réservent le droit d'attribuer des montants inférieurs à ceux qui ont été souscrits.
3. La **libération** des titres attribués devra s'effectuer du 31 juillet au 17 août 1970, avec décompte d'intérêts à 6 1/4 % dès le 31 juillet 1970.
4. Il ne sera pas remis de bons de livraison aux souscripteurs. Les titres seront délivrés aussi rapidement que possible.

Le 2 juillet 1970.

Groupement des Banquiers Privés Genevois

Bordier & C^o Ferrier Lullin & C^o Lombard, Odier & C^o
Darier & C^o Hentsch & C^o Mirabaud & C^o
De L'harpe, Leclerc & C^o Pictet & C^o

Cartel de Banques Suisses

Banque Cantonale de Berne Crédit Suisse Société de Banque Suisse
Union de Banques Suisses Banque Lou S. A. Banque Populaire Suisse
Groupement des Banquiers Privés Genevois

Union des Banques Cantoniales Suisses

Banque Cantonale d'Argovie Banque Cantonale Lucernoise
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.-E. Banque Cantonale Neuchâteloise
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.-I. Banque Cantonale de Nidwald
Banca dello Stato del Cantone Ticino Banque Cantonale d'Obwald
Banque Cantonale de Bâle-Campagne Banque Cantonale de Saint-Gall
Banque Cantonale de Bâle Banque Cantonale de Schaffhouse
Banque de l'Etat de Fribourg Banque Cantonale de Soleure
Caisse d'Epargne de la République Banque Cantonale de Thurgovie
et Canton de Genève Banque Cantonale d'Uri
Caisse Hypothécaire du Canton Banque Cantonale Vaudoise
de Genève Banque Cantonale du Valais
Banque Cantonale de Glaris Banque Cantonale de Zurich
Banque Cantonale des Grisons Banque Cantonale Zougoise
Banque Cantonale de Schwyz

Les souscriptions sont reçues sans frais aux guichets en Suisse des établissements et banques susmentionnés, ainsi qu'à ceux des banques suivantes

à Genève:

Pivot & C^o
Banque de Paris et des Pays-Bas (Suisse) S. A., Genève
Société Bancaire de Genève
Banque Centrale Coopérative
Banque de Dépôts S. A.
Banque Privée S. A.
Banque Suisse de Crédit et de Dépôts
Crédit Lyonnais, agence de Genève

et auprès de la Caisse municipale de la Ville de Genève, rue de l'Hôtel-de-Ville 5.

LETTRE DE FRANCE

LE PAIN ET LES ROSES

Penant la parole à l'occasion de l'inauguration de l'autoroute Lyon-Marseille, le ministre Chalandon a notamment déclaré: « Les infrastructures de transport pour le développement industriel des nations sont devenues la préoccupation majeure des Français qui ne peuvent plus se satisfaire uniquement des réflexions idéologiques et qui exigent désormais les réalisations nécessaires à leur vie et à leur développement. »

La phrase tire, bien entendu, une grande partie de son intérêt de la reconnaissance de la nécessité d'un équipement convenable de notre pays, il entend ne pas sombrer d'ici à la fin du siècle dans un sous-développement relatif. Encore que l'exemple utilisé par M. Chalandon n'est pas des plus probants: il n'est pas sûr que ce qui anime les Français lorsqu'ils réclament des autoroutes soit « le développement industriel » mais plutôt l'usage aisé de l'automobile. Et leurs préoccupations majeures seraient plutôt l'emploi, la formation et la santé, avec tout ce que cela suppose d'équipements collectifs pour lesquels des retards s'accumulent. Il ne faudrait pas que la bataille de Nancy, parce qu'elle a débuté sur une affaire d'autoroute, fasse oublier l'importance du reste, au point que M. Chalandon puisse confirmer que les Français sont des gens qui habitent à la fois dans une automobile et — accessoirement — dans un logement ressemblant souvent à un taudis.

Mais la phrase de M. Chalandon a une autre signification, qui relève de la mode tout en exprimant un des objectifs les plus profonds des maîtres de nos sociétés capitalistes. La mode consiste à opposer les « idéologues » aux gens pratiques. Elle n'est pas nouvelle, puisque Napoléon méprisait les « idéologues ». Ne chipotons pas sur l'usage d'un mot qui n'a pas le sens qu'on lui donne, puisqu'il décrit une secte philosophique bien précise, et prenons-le dans l'ampleur qu'il a prise dans la bouche de ceux qui dénoncent avec tant de vigueur les adorateurs de la lune que seraient ces fameux idéologues, étant entendu qu'ils habitent de préférence dans les rangs de la gauche.

Tout est donc simple: d'un côté, celui de M. Chalandon et de quelques autres — qui ont pour point commun d'avoir été gâtés par la société telle qu'elle est — le rassemblement de gens pratiques, des réalisateurs, des bâtisseurs. De l'autre, les manieurs d'idées, sans

efficacité, en un mot les inutiles d'une société dans laquelle seules comptent, pour la majorité des Français, le nombre de cheminées d'usines et de kilomètres d'autoroutes. Ignorons délibérément quelques phénomènes objectifs: la fréquentation religieuse parce qu'elle serait mécanique ou préventive (notamment pour les enterrements), l'augmentation des maladies mentales, de l'usage de la drogue, le succès des mages ou autres charlatans; les aspirations d'une bonne partie de la jeunesse à certaines formes d'idéalisme, etc. Je mêle délibérément le meilleur et le pire, pour rappeler — mais ce n'est qu'un mot de poète — que l'homme a besoin « du pain et des roses », et qu'il ramasse les roses qu'il trouve dans la société où le chardon est roi.

Et constatons alors qu'il suffit de comparer l'action des « idéologues », au gouvernement comme dans les municipalités, pour s'apercevoir qu'avec eux les réformes se font, les congés payés existent, les HLM se créent, la Sécurité sociale devient une réalité, le Fonds national pour la vieillesse s'institue, alors qu'avec les réalistes les cadences de travail augmentent, les logements sociaux diminuent, la santé est de plus en plus coûteuse, les gens âgés n'ont plus droit qu'à des émissions télévisées compatissantes, etc. Je défie un quelconque de nos réalistes de trouver une réforme qui ait fondamentalement modifié la vie des Français, qui soit l'œuvre, au cours des quarante dernières années, d'un de ses congénères.

C'est que l'objectif, comme aurait dit le père Ubu, est de décevoir les gens. Regardez comment on va sur la lune, mais surtout ne cherchez pas à comprendre les mécanismes de l'univers. Cultivez votre jardin, mais ne sachez pas ce qui lie son sol à celui des autres. Faites confiance à ceux qui ayant la connaissance — les prêtres de jadis et les managers d'aujourd'hui — vous berceront de la chanson des cinq-chevaux comme ils vous terrorisaient hier de l'horreur des châtements divins. L'économie est l'affaire des princes et pourvu que le bon peuple ait juste la graisse qui lui faut, qu'il laisse faire.

Je suppose que M. Chalandon est officiellement chrétien. N'a-t-il jamais entendu parler de l'arbre de la connaissance? Il est vrai que Dieu devait être un sacré idéologue.
Claude Fusier,
secrétaire du PSF.

IMPRESSIONS D'ISRAËL

Quel autre peuple aurait pu tout réaliser en vingt-deux ans?

Nous avons pris contact avec M. L. Zuckermann, de La Chaux-de-Fonds, qui, en qualité de président de la Commission d'horlogerie de la Chambre de commerce israélo-suisse, récemment créée, a pris part à la Foire internationale de commerce qui a eu lieu à Tel-Aviv du 25 mai au 7 juin 1970. En deux semaines, cette dernière a été fréquentée par 385 000 personnes. Le pavillon suisse y a remporté un très grand succès, notamment les stands consacrés à l'horlogerie, aux machines et au tourisme, dont le grand panorama consacré à la Suisse pittoresque nous vaudra certainement la visite de nombreux Israéliens. Cette foire du Levant a été honorée de la visite de plusieurs conseillers d'Etat romands: MM. Schmitt, Chavanne et Duboule, pour Genève; Dreyer, pour Fribourg, et Grosjean, pour Neuchâtel.

Sachant que M. Zuckermann n'en est pas à son premier séjour en Israël, nous désirions connaître ses impressions sur la situation dans ce pays, au moment où les accrochages militaires avec les pays arabes se multiplient. D'emblée il nous a fait remarquer que son voyage, consacré à des affaires économiques, ne lui a pas laissé le temps de prendre contact avec des hommes politiques, mais que, par contre, il répondrait très volontiers à nos questions. Il en est résulté une conversation que nous ne traduirons pas par des demandes et des réponses, préférant résumer, en les groupant, les différents points soulevés au cours de notre entrevue.

TOURISME, SITUATION A L'INTÉRIEUR DU PAYS

Malgré la situation, Israël attire beaucoup de touristes. Durant les cinq premiers mois de l'année 1970, ils ont augmenté de 11 %, sur la période correspondante de 1969. Les hôtels sont pleins, et notre interlocuteur a eu beaucoup de peine à trouver une chambre même en s'adressant aux hôtels les plus luxueux. Les théâtres et les salles de concerts pourtant nombreux jouent à guichets fermés. La présence de la police et des militaires est des plus discrètes, et l'on a nullement l'impression de se trouver dans un pays en guerre.

Le peuple d'Israël qui, depuis sa création, n'a jamais connu la paix véritable, marque au lendemain d'événements graves qui se traduisent par des victimes civiles et militaires, des mouvements de révolte et de lassitude, mais il les domine très vite. Il sait que pour lui l'issue du conflit qui l'oppose au monde arabe est une question de vie ou de mort. Acculé, le dos à la mer, il doit par son travail, son savoir, assurer sa survie. Il se refuse donc à céder au découragement et continue sa course au développement économique, industriel et agricole de son territoire. Ceci ne l'empêche pas d'aspirer à une paix véritable et durable; que ses autorités sont prêtes à négocier directement avec les pays arabes.

LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES OCCUPÉS

Un pavillon spécial de la foire montre les progrès réalisés en Judée, en Samarie et dans le territoire de Gaza, sous administration israélienne depuis trois ans, où habitent un million d'Arabes.

On constate ainsi que le produit de l'agriculture, qui reste la principale branche de l'activité de ces régions, a passé de 135 à 177 millions de 1968 à 1969, soit une augmentation de 31 %.

De nouveaux marchés ont été ouverts et de nouvelles cultures introduites telles que coton, tabac, camomille, etc. Dans l'industrie, le progrès est tout aussi important, le taux d'augmentation est de 30 %, le nombre des employés et ouvriers qu'elle occupe a passé de 4500 à 6000, durant la même période 1968-1969. Dans le commerce, les exportations ont crû de 17 % environ; elles prennent surtout le chemin de la Jordanie, mais aussi celui d'Israël. L'ensemble de ce développement se fait en coopération étroite entre la population arabe et israélienne.

ISRAËL AU TRAVAIL

L'industrie travaille à plein rendement; elle manque de main-d'œuvre, car une partie des travailleurs sont mobilisés sur les divers fronts. Cet état de fait pose le problème de l'appel à la collaboration d'ouvriers volontaires étrangers. Malgré l'énorme fardeau imposé par la guerre, Israël poursuit avec acharnement son équipement dans tous les domaines. La construction de routes, de logements, d'usines est menée en parallèle avec celle des écoles. Ce peuple de quelque deux millions d'habitants possède cinq universités et plusieurs écoles de hautes études techniques et scientifiques. Il est évident que les frais occasionnés par l'état de guerre pèsent lourdement sur l'économie, puisque le 60 % du budget est absorbé par les besoins qui en découlent. Cet état de fait explique le farouche désir de paix qui anime la population obligée de se défendre pour sauvegarder l'Etat d'Israël, qui ne veut pas subir le destin de la Tchécoslovaquie.

SUISSE-ISRAËL

M. Zuckermann s'est entretenu avec M. Cattaras, conseiller à l'information auprès du ministre des Affaires étrangères, qui lui a fait part de

son plaisir d'avoir eu l'occasion de rencontrer à la foire les conseillers d'Etat romands que nous avons mentionnés. Les Suisses sont d'ailleurs très bien accueillis par l'ensemble de la population israélienne. Une des personnalités citées, à son retour en Suisse, a fait parvenir à notre interlocuteur qui lui demandait ses impressions les lignes suivantes: « Je garde de ce voyage un souvenir inoubliable. Ce peuple est digne d'admiration pour son courage, sa spiritualité et son désir profond de paix. Quel autre peuple aurait pu tout réaliser en vingt-deux ans? Ces mots suffisent à eux seuls. » Enfin, M. Zuckermann a conclu: « Depuis mon dernier voyage le progrès continue à se manifester dans tous les domaines, il s'est même accentué. »

RÉPONSES EXPRESSES

A quelques questions précises, M. Zuckermann répond ainsi, en maintenant sa réserve première, à savoir que son séjour consistait en un voyage d'affaires sans contact avec des hommes politiques:

- Le désir de discussions directes sur la fixation de frontières sûres et reconnues est parfaitement sincère.
- Israël ne cédera pas les montagnes de Golan et Charm-el-Cheik considérées comme des positions clés nécessaires à sa sécurité. Il n'abandonnera pas non plus sans garanties absolues, la bande de Gaza et, pour d'autres raisons, la partie arabe de Jérusalem. Par contre, une large majorité accepte l'évacuation des autres territoires occupés. Mais par désir de paix, il n'est pas impossible d'en arriver à de plus larges concessions.
- Le problème posé par les Palestiniens préoccupe Israël. La création d'un Etat indépendant est envisagée, mais non pas celle d'un état intégré, comme le voudrait le leader palestinien Arafat. Encore faudra-t-il obtenir l'accord du roi Hussein.
- La rencontre projetée entre Goldmann et Nasser n'aurait probablement pas été désavouée si le gouvernement de M^{me} G. Meir en avait été avisé normalement, avant que la presse s'en empare.
- Si, au lendemain de la guerre, des six jours, les Etats arabes, se considéraient en position d'infériorité ne tenaient pas à engager des négociations directes avec Israël, aujourd'hui réarmés, en particulier par l'URSS, ils pourraient prendre place à la table de discussion à part égale.

Eug. Maléus.

HIER DANS LE MONDE

- A PARIS, le président Pompidou a tenu une conférence de presse, au cours de laquelle il a réaffirmé les positions principales de son gouvernement, en politique intérieure (développement économique, décentralisation, participation), et extérieure (paix en Indochine, ouverture à l'Est, élargissement de la CEE).
- A PARIS encore, la 73^e séance des négociations sur le Vietnam a de nouveau été stérile, malgré l'annonce de la nomination de l'ambassadeur Bruce à la tête de la délégation U.S.
- A LONDRES, c'est le gouvernement Heath qui a répété ses grandes options (qui se situent toutes dans une optique d'intérêt commercial, comme le premier ministre l'a lui-même laissé entendre), à l'occasion du « discours du trône » et du discours inaugural aux Communes.
- A ROME, les trois grandes centrales syndicales maintiennent leur ordre de grève générale pour mardi.
- A MOSCOU se tient un plénum du Comité central du P.C., consacré aux problèmes agricoles. Rapporteur principal: M. Brejnev.
- A BONN, le gouvernement dénonce la publication par certains journaux de documents sur les pourparlers avec l'URSS comme une tentative en vue de saboter un éventuel accord avec ce pays et ses satellites.
- A COPENHAGUE, l'ambassadeur tchécoslovaque Vasek et sa famille ont obtenu l'asile politique.
- A NIMES enfin, on note un acquittement dans une affaire d'euthanasie: un père avait empoisonné, par amour, sa fillette de dix ans, débile mentale gravement atteinte et incurable.

L'Internationale des travailleurs de l'alimentation va fêter son 50^{me} anniversaire à Zurich

La plus ancienne et la plus active des organisations internationales syndicales des travailleurs de l'alimentation fête son 50^e anniversaire ce mois, à l'occasion de son congrès qui se réunit à Zurich du 7 au 10 juillet.

L'Union internationale des travailleurs de l'alimentation et des branches connexes (UITA), une confédération de syndicats dans les industries de l'alimentation, des boissons, des tabacs et des hôtels-restaurants-cafés, fut fondée en août 1920 à Zurich à la suite d'une fusion des organisations internationales de travailleurs de la boulangerie, de l'industrie de la viande et de la brasserie. En 1958, l'UITA fusionna avec la Fédération internationale des travailleurs des tabacs et, en 1961, avec l'Union internationale des travailleurs des hôtels-restaurants-cafés.

Organisation uniquement européenne à sa fondation, avec 280 000 membres, l'UITA représente actuellement plus de 1,5 millions de travailleurs en 53 pays. Ses 109 organisations affiliées se trouvent en Europe occidentale, en Amérique du Nord, en Amérique latine et aux Caraïbes, au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie orientale et dans le Pacifique sud.

RÔLE DE LA FÉDÉRATION SUISSE

Après 1920, le secrétariat de l'Internationale resta en Suisse pendant

29 ans. Le premier secrétaire général fut Jean Schifferstein, également secrétaire fédéral de la Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation (FCTA). A la mort de Schifferstein en 1941, Hermann Leuenberger, président de la FCTA, se chargea des opérations de l'UITA jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Au cours de cette période, il fit parvenir une aide active aux militants qui s'efforcèrent de maintenir, dans l'illégalité, dans l'Europe occupée, les organisations des travailleurs de l'alimentation.

En 1949, le secrétariat de l'UITA fut déplacé au Danemark et un Danois, Juul Poulsen, fut élu secrétaire général. En 1955, cependant, le secrétariat retourna en Suisse. Depuis, le siège de l'Internationale se trouva à Genève. Lors de la retraite du secrétaire général Juul Poulsen, les organes directeurs de l'UITA désignèrent Dan Gallin, un Suisse, pour assurer les opérations du secrétariat jusqu'au seizième congrès, qui élira un nouveau secrétaire général et un nouveau président. Les présidents de l'UITA, depuis la fin de la guerre, furent: Hermann Leuenberger (Suisse), Marius Madsen (Danemark), Hans Nät-scher (Allemagne) et John Swift (Irlande). Le président actuellement en fonction est Henri Ceuppens (Belgique).

COMPAGNIES INTERNATIONALES

Le congrès aura à se prononcer sur une résolution soumise par la Fédération allemande des travailleurs de l'alimentation sur la coordination internationale au niveau des grandes firmes internationales.

La résolution souligne la puissance croissante des compagnies internationales dans l'économie mondiale et dans la vie sociale des pays où elles agissent. Elle appelle les syndicats à renforcer leurs liens de coopération pratique au niveau de ces compagnies et recommande une action syndicale commune pour arriver à une harmonisation vers le haut des systèmes de salaires et des conditions de travail dans les différentes filiales des compagnies internationales.

Depuis son dernier congrès il y a trois ans, l'UITA a contribué à coordonner l'action de ses organisations affiliées vis-à-vis de compagnies telles que la British-American Tobacco Co., les hôtels Intercontinental, la National Biscuit Corporation (Nabisco), et la Compagnie internationale des wagons-lits. Des études sur Associated British Foods, Unilever et Nestlé ont été publiées par l'UITA en vue d'une action semblable. Le groupe des travailleurs de l'alimentation dans la Communauté économique européenne a commencé des négociations commu-

nes dans les industries du sucre et de la brasserie au niveau des six pays.

DÉMOCRATIE INDUSTRIELLE

Dans une autre projet de résolution, la fédération allemande appelle le congrès à exprimer son soutien à l'extension de la démocratie industrielle, c'est-à-dire au mouvement qui cherche à étendre et à renforcer le contrôle des travailleurs sur leurs conditions de vie et de travail, tant au niveau des entreprises qu'au niveau des institutions économiques et sociales. Le secrétariat de l'UITA sera appelé à rassembler et à diffuser des informations sur les expériences et l'évolution dans les différents pays dans ce domaine.

Plus de 160 délégués d'organisations affiliées dans plus de trente pays sont attendus.

Séance exceptionnelle de la Conférence du désarmement

La Conférence du désarmement se réunit aujourd'hui à 10 h. 30, en séance exceptionnelle, apprend-on à Genève de source officielle.